



Scheubel + Genty
ARCHITECTES





Sophie Scheubel
Architecte E.A.U.G.

Christophe Genty
Architecte D.P.L.G.

Présentation

Chaque projet est l'occasion de réaliser de nouvelles rencontres et de découvrir de nouveaux univers.

Depuis 2003, nous avons l'ambition de concilier architecture contemporaine, démarche responsable, et réalité économique.

Notre approche environnementale est avant tout architecturale.

À l'opposé des solutions technologiques complexes, nous défendons une démarche environnementale raisonnée s'appuyant sur des dispositifs architecturaux simples.

Une intégration harmonieuse du bâtiment dans son environnement (implantation, orientation, volume, qualité de l'enveloppe) nous permet de tirer le meilleur profit des ressources naturelles du site (protection ou exposition au soleil, au vent, au bruit...).

Nous sélectionnons les matériaux de construction pour leurs qualités environnementales et pour leur pérennité. Les systèmes constructifs que nous mettons en oeuvre nous permettent de conduire des chantiers propres tout en optimisant les délais.

Notre objectif final est de créer un environnement sain, confortable et de garantir une exploitation peu coûteuse des bâtiments.

C'est ainsi que chaque contexte, chaque paysage, les souhaits de nos clients et le confort des usagers, nous conduisent au dessin d'une architecture contemporaine unique.

École du Tertre

Pellouailles-les-Vignes

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Verrières-en-Anjou

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Gousset SAS économie

Even Structures structure

AB Ingénierie CVC

ANNÉE

Livraison 2020

SURFACE

840 m² + 210 m² de préau

BUDGET TRAVAUX

1,15 M€ HT

PROGRAMME

Restructuration et extension de l'école maternelle.

Agrandissement de l'espace de jeux central

Construction d'une salle de classe et d'un préau.

Réaménagement de la cour de récréation.

Photos © Emilie Gravouille

L'école maternelle du Tertre est constituée par un premier ensemble de bâtiments des années 80, aux toits d'ardoises sombres à forte pente, et d'une extension plus récente, en toiture terrasse. Afin de redonner de la cohérence à l'organisation de l'école, le projet d'extension et de restructuration vient redéfinir les entrées, relier les différents bâtiments et réorganiser les espaces intérieurs.

La construction d'un préau, en charpente et poteaux bois, permet d'identifier l'école maternelle et de signaler son entrée, non visible depuis la voie piétonne. Une nouvelle salle de classe avec un toit à trois pentes vient clore le rythme créé par les autres classes de l'école. En opposition aux toitures d'ardoise et aux murs béton de l'existant, les nouvelles constructions se distinguent par une écriture plus légère. La couverture en bac acier ondulé de teinte claire et le bois apportent une image plus contemporaine et chaleureuse à l'école.

Les locaux de l'école s'articulent autour d'un grand espace central dédié aux activités de jeux

et de motricité. Cette organisation concentrique est le point de départ du projet qui redessine cet atrium pour le rendre plus fonctionnel, lumineux et polyvalent.

L'atrium est équipé de rideaux acoustiques, à la fois rideaux de scène et enveloppes protectrices, qui permettent de diviser l'espace en plus petites zones, proposant de multiples configurations. En périphérie, l'atrium est entouré par un grand meuble en bois qui offre un nouveau support aux jeux et aux activités pédagogiques. Il évoque un décor, à la fois ludique et pratique, truffé de niches et d'arches, de rangements et de bancs, de patères et de casiers, de cachettes et de gradins.

Les travaux visent également à améliorer le confort thermique et visuel de tous les locaux et à réduire les consommations énergétiques de l'établissement : remplacement des menuiseries extérieures, isolation thermique renforcée, protections solaires, remplacement du système de chauffage, mise en place de ventilation naturelle...









AGORA CENTRALE



AGENCEMENT



AGENCEMENT VERRIÈRE

RU - Pôle culturel

Angers

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville d'Angers

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Gousset SAS économie

Even Structures structure

AB Ingénierie CVC

DB Acoustic acoustique

ANNÉE

Livraison 2020

SURFACE

2 000 m²

BUDGET TRAVAUX

1,59 M€ HT

Hors signalétique

Hors paysage et VRD

PROGRAMME

Création d'un pôle culturel

Artothèque

Archives patrimoniales de la Ville d'Angers

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Espace d'expositions

ADRESSE

35, boulevard du Roi René

49100 Angers

L'ancien restaurant universitaire se situe dans un cadre urbain à forte valeur historique et patrimoniale, au cœur du jardin du Musée des Beaux-Arts d'Angers.

Le bâtiment accueille un pôle culturel regroupant trois services de la ville : Angers Patrimoine, l'Artothèque et les Archives patrimoniales.

Espaces d'exposition, ateliers pédagogiques (arts plastiques, tapisserie...) résidence d'artiste, bibliothèque, bureaux et archives prennent place dans les anciennes cuisines et salles de restauration.

Le projet valorise le bâti existant et les traces de son passé, ancien lieu de rencontres et d'échanges. La cohabitation entre ces traces et les nouveaux aménagements marque le lieu pour le rendre unique et lui offrir une identité forte.

Le budget réduit de l'opération a conduit à tirer profit de toutes les qualités intrinsèques du lieu (espaces, vues, matériaux...) et à étudier minutieusement les aménagements nécessaires aux nouveaux usages. Recouvrir lorsque c'est nécessaire mais conserver dès que c'est possible : l'essentiel est déjà là !

De grandes cimaises, blanches immaculées, recouvrent les murs bruts pour devenir surfaces d'exposition.

Au sol, de délicates mosaïques blanches rebouchent les failles des anciennes cloisons.

Les nouvelles fenêtres sont soulignées par un cadre inox qui les distingue clairement des ouvertures plus anciennes.

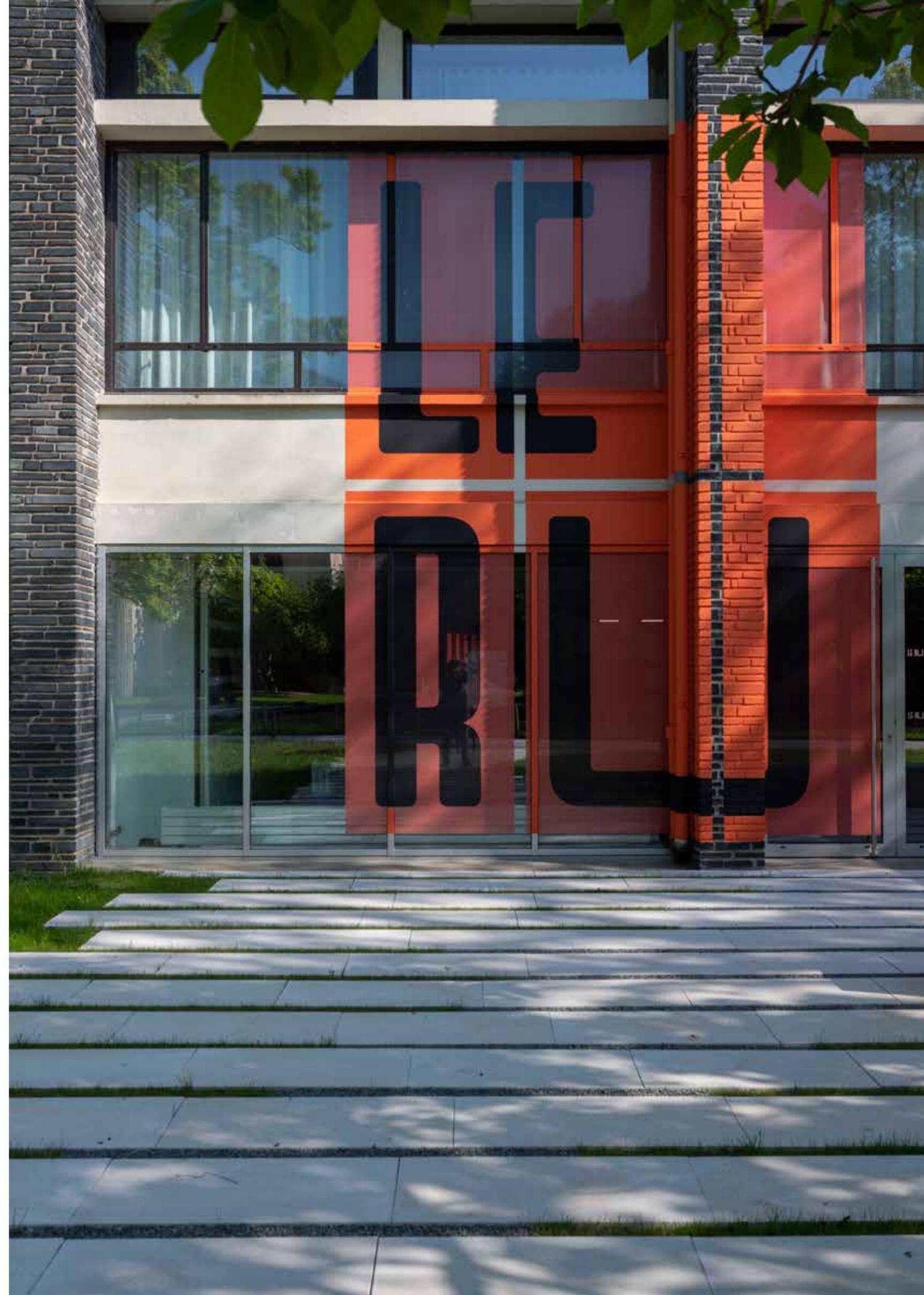
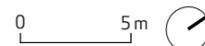
D'anciennes verrières, cachées par des faux-plafonds, sont découvertes et renovées pour profiter d'un maximum de lumière naturelle.

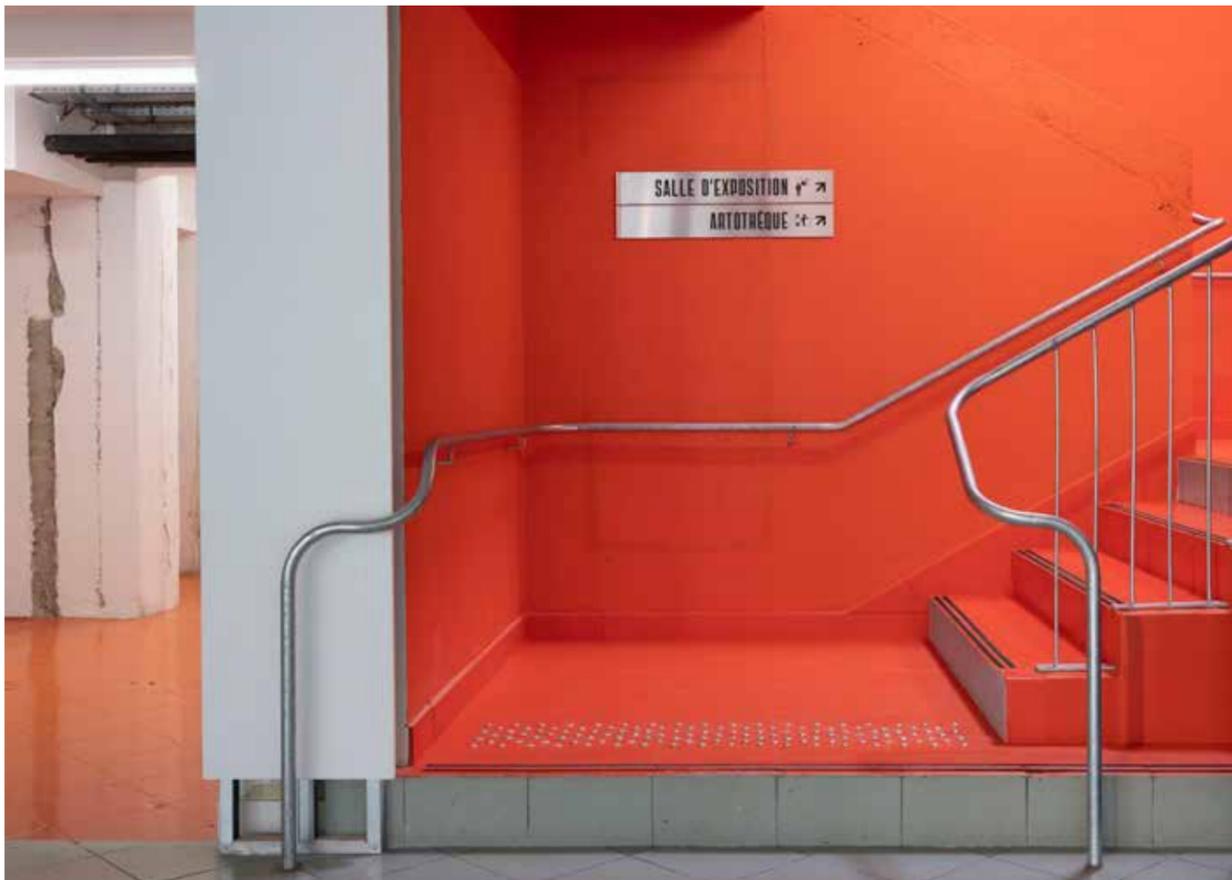
Une signalétique piquée dans l'herbe du jardin, permet d'orienter le public vers la nouvelle entrée et d'identifier les nouvelles fonctions de ce nouveau lieu : le RU.

À l'étage, l'ancienne salle de restaurant est transformée en vaste espace d'exposition. Un travail soigné de la lumière et des vues permet d'organiser toutes les scénographies et de valoriser le lieu en lui donnant une vue panoramique sur le jardin des Beaux-Arts, associant une nouvelle fois dans ce site le patrimoine historique de la ville d'Angers et l'art contemporain.

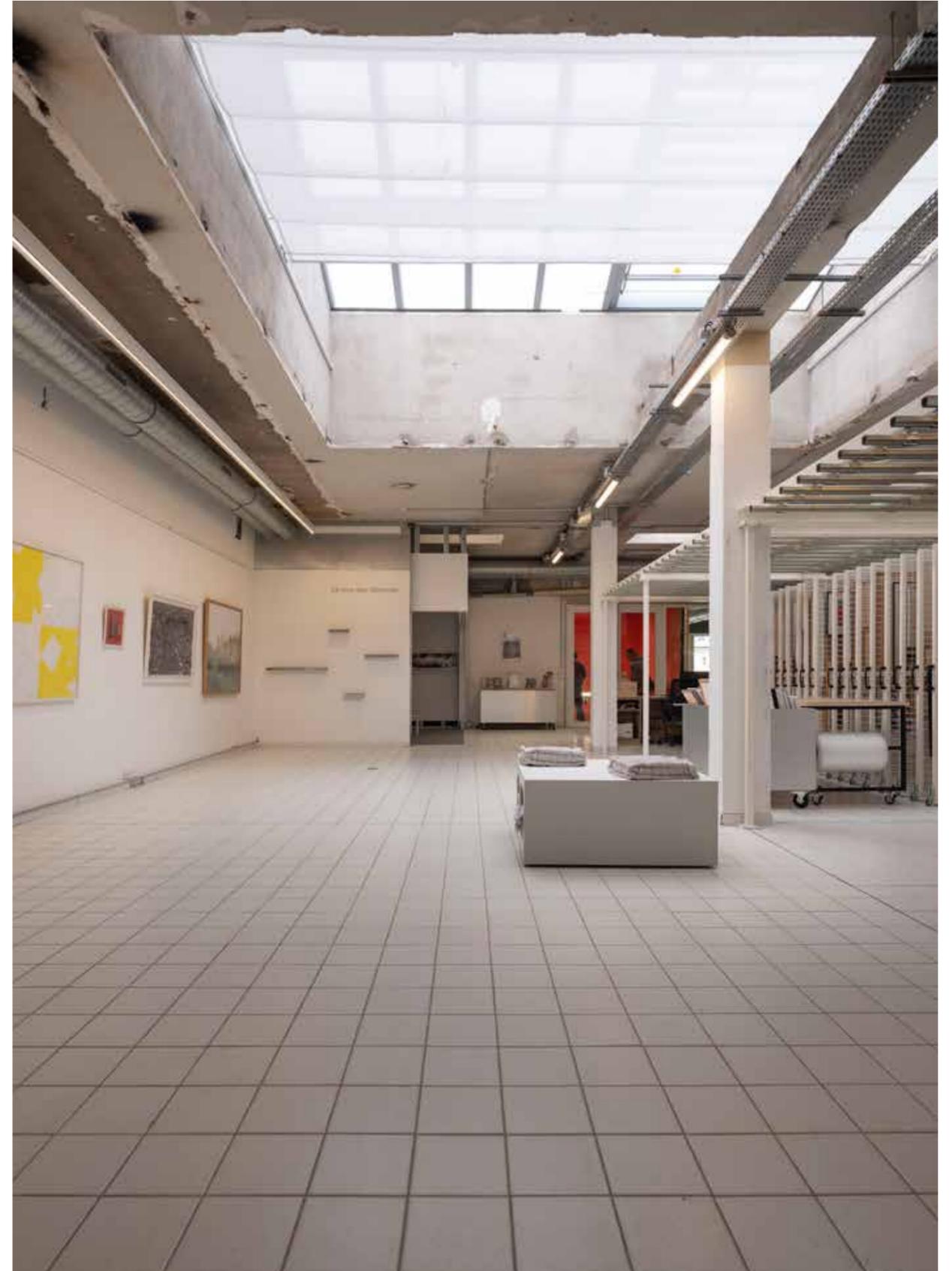


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE





ACCÈS AU 1ER ÉTAGE



ARTOTHÈQUE

Stéphane Couturier

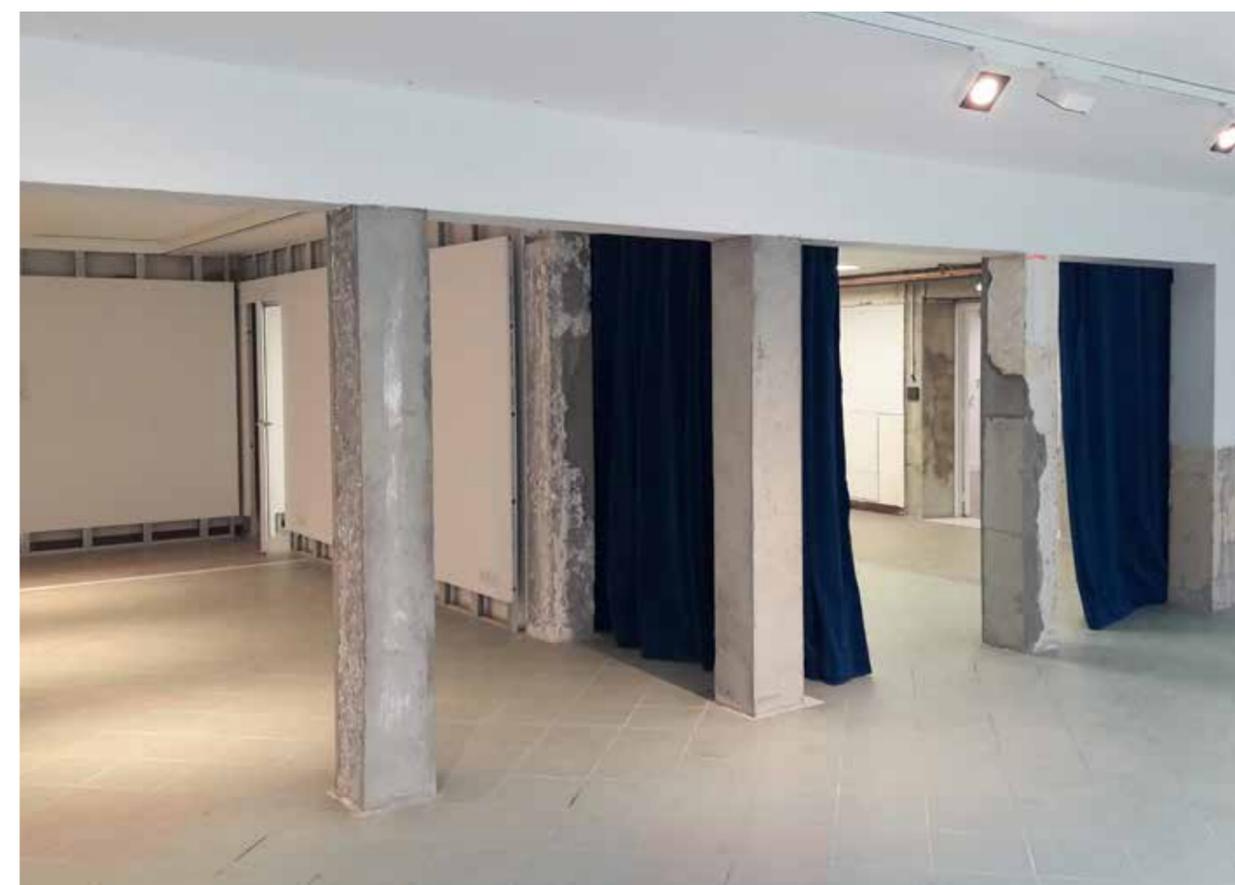
Le Centre d'art contemporain de Rouen a organisé une exposition de l'œuvre de Stéphane Couturier, un artiste français contemporain. Cette exposition est consacrée à son travail de peintre et de sculpteur. Les œuvres de Stéphane Couturier sont caractérisées par une palette de couleurs vives et une composition complexe. Elles abordent des thèmes tels que la ville, la culture et la société. Les visiteurs peuvent admirer ses peintures murales et ses sculptures dans un espace moderne et lumineux.

Stéphane Couturier est né en 1965 à Rouen. Il a étudié à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris. Son travail est influencé par le mouvement de la Nouvelle Figuration. Il a exposé ses œuvres dans de nombreuses galeries et musées en France et à l'étranger.





ACCUEIL



CIMAISES ET RIDEAU ACOUSTIQUE (SALLE VIDÉO)

ZAC Centre-ville

Avrillé

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville d'Avrillé

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Résonance U&P paysage

AIA Ingénierie bureau d'études TCE

ANNÉE

Concours 2020

SURFACE

3 268 m² SHAB

5 910 m² SP

396 m² SU activités

BUDGET TRAVAUX

6 056 741 € HT

1 025 €/m² SP

PROGRAMME

Ilôt A3 :

25 logements collectifs

(T2, T3, T4/T5)

26 places de parking

1 local d'activités

Ilôt B :

33 logements collectifs

(T2, T3, T4/T5)

34 places de parking

3 locaux d'activités

ADRESSE

Avenue Pierre Mendès-France

Avenue Simone Veil

49240 Avrillé

Le projet a pour ambition de créer une transition douce entre l'urbanité minérale de l'Avenue Pierre Mendès France et le paysage plus végétal et boisé de l'arrière de ville en cours de mutation.

La composition paysagère des îlots A3 et B vient recomposer des perspectives vertes dans la ville, depuis les axes urbains périphériques, tout en reliant les entités végétales présentes pour composer une trame verte fédérant ville existante et ville projetée.

Les volumes construits répondent aux exigences de densité du programme tout en respectant les contraintes du PLU relatives à l'occupation des sols et la préservation des espaces libres et de pleine terre (30% du terrain).

Les différents gabarits s'adaptent au contexte bâti tout en offrant des façades différenciées selon les orientations et les vis-à-vis. Ils se déclinent suivant des hauteurs variables : les plus hauts, se situent le long des rues les plus actives tandis que le plus bas se trouve en profondeur du terrain, dans l'espace le plus calme et le plus végétalisé.

Les façades minérales sur rues, en béton lasuré au rdc et parement brique en étages, affichent le caractère très urbain du projet.

À l'opposé, les façades plus privatives sur jardins sont revêtues d'une bardage bois et se composent de balcons et de terrasses orientées au Sud.

Les halls d'entrées et espaces communs situés au rdc sont visibles depuis la rue afin de garantir leur éclairage naturel mais surtout d'offrir au piéton un séquençage de son parcours. Le barreaudage acier qui protège les locaux vélos et les halls s'intègre dans la trame verticale des façades et se prolonge en clôture de l'îlot si nécessaire. Cette verticalité est aussi marquée par le bardage bois des façades sur jardin.

Les façades sur rue sont animées par de larges failles qui laissent apercevoir la distribution commune des appartements. Elles sont agrémentées de balcons partagés qui invitent aux échanges entre voisins et offrent une alternative d'espace extérieur à l'ombre pendant les périodes les plus chaudes.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



AVENUE PIERRE MENDÈS-FRANCE



AVENUE SIMONE VEIL





AVENUE SIMONE VEIL

Centre de loisirs « La Cabane »

Bourgueil

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de Communes
Touraine Ouest Val de Loire

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES
Carré d'Aire économie
KYPSELI thermique, fluides
EVEN Structure structure

ANNÉE

Livraison 2020

SURFACE

725 m²

BUDGET TRAVAUX

1,35 M€ HT

PROGRAMME

Construction d'un centre de loisirs
maternelles et élémentaires
Bâtiment passif
Ossature bois
Façade pierre de Tuffeau
Matériaux biosourcés

ADRESSE

6, rue de Chaumeton
37140 Bourgueil

Photos © Jean-François Molliere

L'imaginaire de la cabane constitue le point de départ du projet.

Le bâtiment est une maison à l'échelle de l'enfant, à la fois ludique et protectrice, espace de jeu et cocon. Le gabarit de la cabane est décliné à toutes les échelles, dans un jeu d'imbrications graduelles : les quatre volumes principaux, comme une succession de maisons, sont traversés par des cabanes plus petites qui accueillent les circulations. La cabane devient également mobilier, jeu extérieur et niche, proposant aux enfants un univers fonctionnel et varié, parfaitement adapté à leurs besoins.

Le centre de loisirs se situe à l'articulation entre le bourg et les domaines viticoles qu'il met en relation : d'un côté, le tuffeau, l'ardoise et les toits à double pente, caractéristiques du patrimoine local, sont réinterprétés de façon contemporaine. De l'autre, le bardage bois, la serre horticole et l'organisation en longueur du bâtiment rappellent l'activité agricole et le tracé très linéaire des parcelles viticoles qui l'entourent.

Le projet est conçu avec un objectif de bâtiment passif et Bepos :

Le bâtiment est réparti en deux volumes (maternelle et élémentaire) afin de bénéficier d'un maximum d'apports solaires en dédoublant les façades orientées au sud largement vitrées. Protégeant du froid, les façades nord, en pierre, sont massives et très isolées.

Les locaux communs assurent la liaison entre les deux ailes. Au centre, la serre permet de conserver la vue vers les alentours, tout en protégeant la cour des forts vents d'ouest. En hiver, elle offre un espace abrité et naturellement chauffé pour la récréation. En été, elle s'ouvre complètement sur l'extérieur.

Enfin, les matériaux bio-sourcés sont privilégiés à tous les niveaux : système constructif, (charpente et mur à ossature bois), façades et revêtements intérieurs.

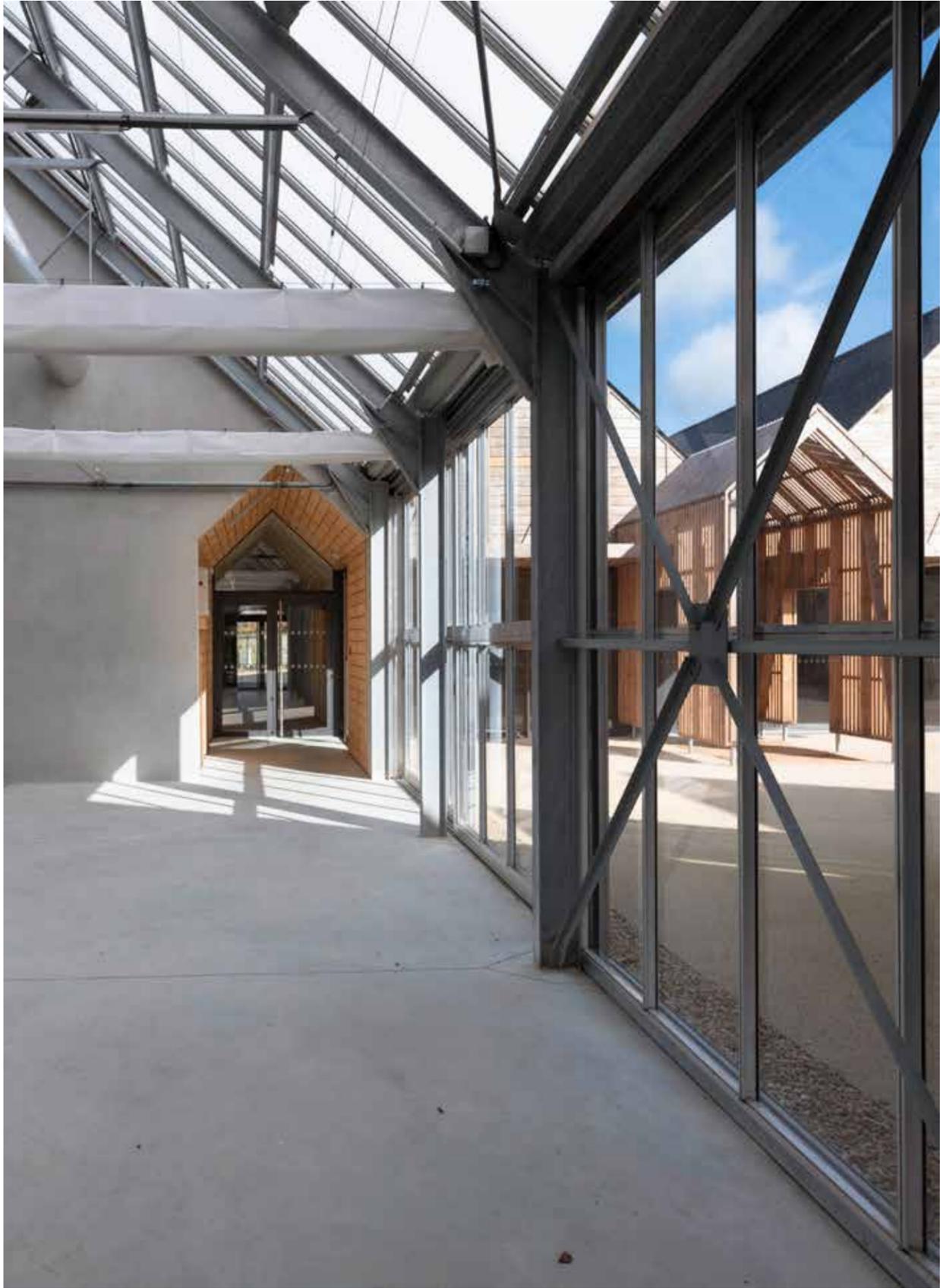
PALMARÈS
CONSTRUCTION BOIS
Centre - Val de Loire
Lauréat 2020



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE







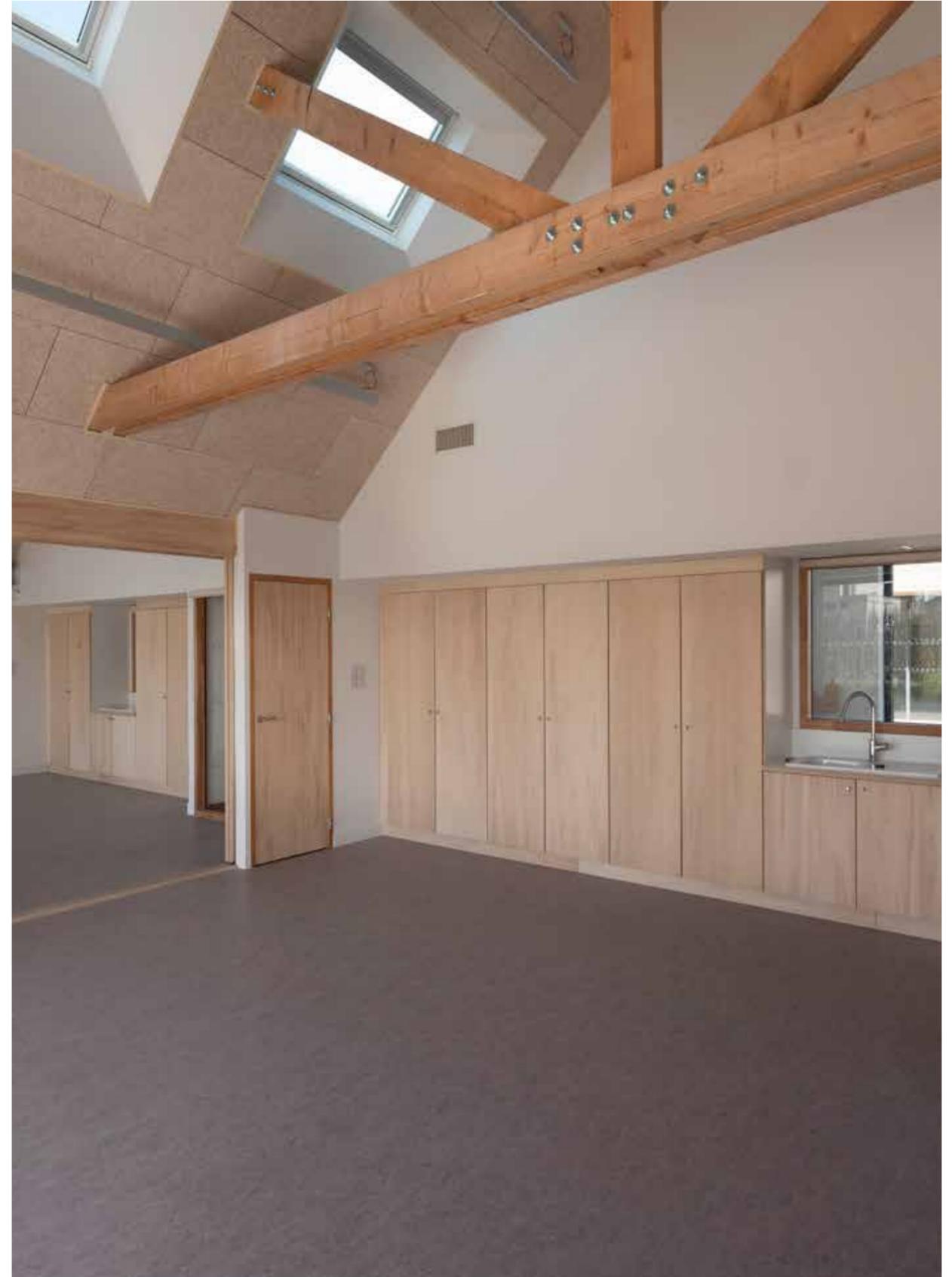
VUE INTÉRIEURE DE LA SERRE BIOCLIMATIQUE



HAUT : FAÇADE CÔTÉ VIGNOBLE - BAS : FAÇADE SUR COUR DE RÉCRÉATION



INTÉRIEURS : CIRCULATIONS ET SALLES D'ACTIVITÉS



AGENCEMENT ET REVÊTEMENTS EN MATÉRIAUX BIOSOURCÉS : CONTREPLAQUÉ PEUPLIER, FIBRES DE BOIS, LINOLEUM

École René Cassin

Bouloire

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Bouloire

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Carré d'Aire économie, électricité

FLK Ingénierie structure

BLIN Ingénierie CVC

URBATERRA VRD, espaces verts

ANNÉE

Livraison 2019

SURFACE

1 866 m²

BUDGET TRAVAUX

1,47 M€ HT

PROGRAMME

Restructuration et extension d'une

école maternelle et élémentaire

Extension de la cuisine collective.

Aménagement extérieur d'un

parking

Création de préaux

Signalétique

ADRESSE

46, rue du Jeu de Paume

72440 Bouloire

Le groupe scolaire René Cassin est composé de bâtiments disparates, juxtaposés à l'occasion d'extensions successives de l'école.

Pour redonner de la cohérence au site, le projet de restructuration et d'extension (création de quatre classes élémentaires, d'une classe maternelle, d'un préau et agrandissement de la cuisine) redéfinit les limites du groupe scolaire et clarifie les liaisons entre les différents bâtiments.

L'extension de l'élémentaire offre une nouvelle façade principale à l'école, mise en valeur par un porche d'entrée en porte-à-faux et une imposante enseigne métallique. Elle vient clore la cour de récréation, agrandie et mieux définie. Un nouveau préau composé d'une structure métallique légère ondule dans toute la cour pour relier les différents bâtiments. Il s'élargit en deux points pour accueillir les espaces de récréation couverts des élémentaires et maternelles.

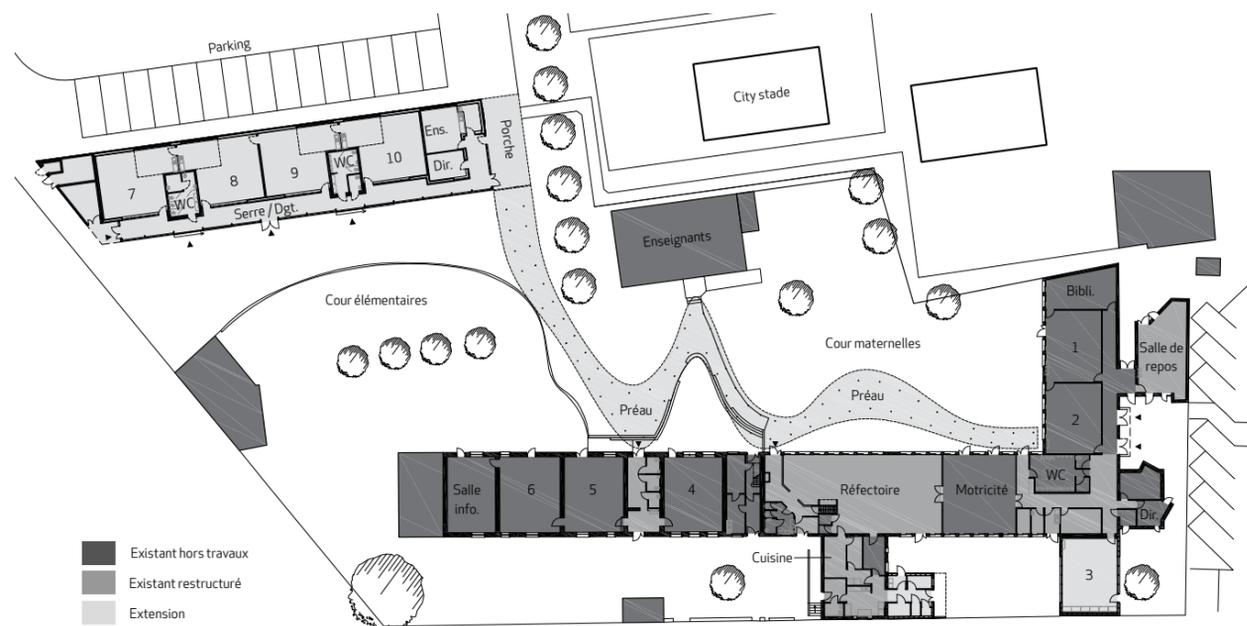
Afin de donner une nouvelle identité plus contemporaine au site, l'ensemble des façades

créées est traité de façon uniforme. La façade sud de l'élémentaire, la nouvelle cuisine et la classe maternelle sont construites en ossature bois et bardage châtaigner. Côté cour, la façade de la nouvelle élémentaire est traitée sous forme de serre horticole. Transparente et épurée, elle s'accorde parfaitement avec les bâtiments existants.

La serre assure la transition entre les salles de classe et la cour de récréation et améliore la performance thermique du bâtiment. En hiver, elle offre un espace de circulation couvert et chauffé naturellement, à la fois renfort d'isolation et apport thermique complémentaire. En été, elle est largement ventilée et s'ouvre complètement sur l'extérieur.



Photos © Jean-François Molliere



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE





FAÇADE ENSEIGNE CÔTÉ PARKING



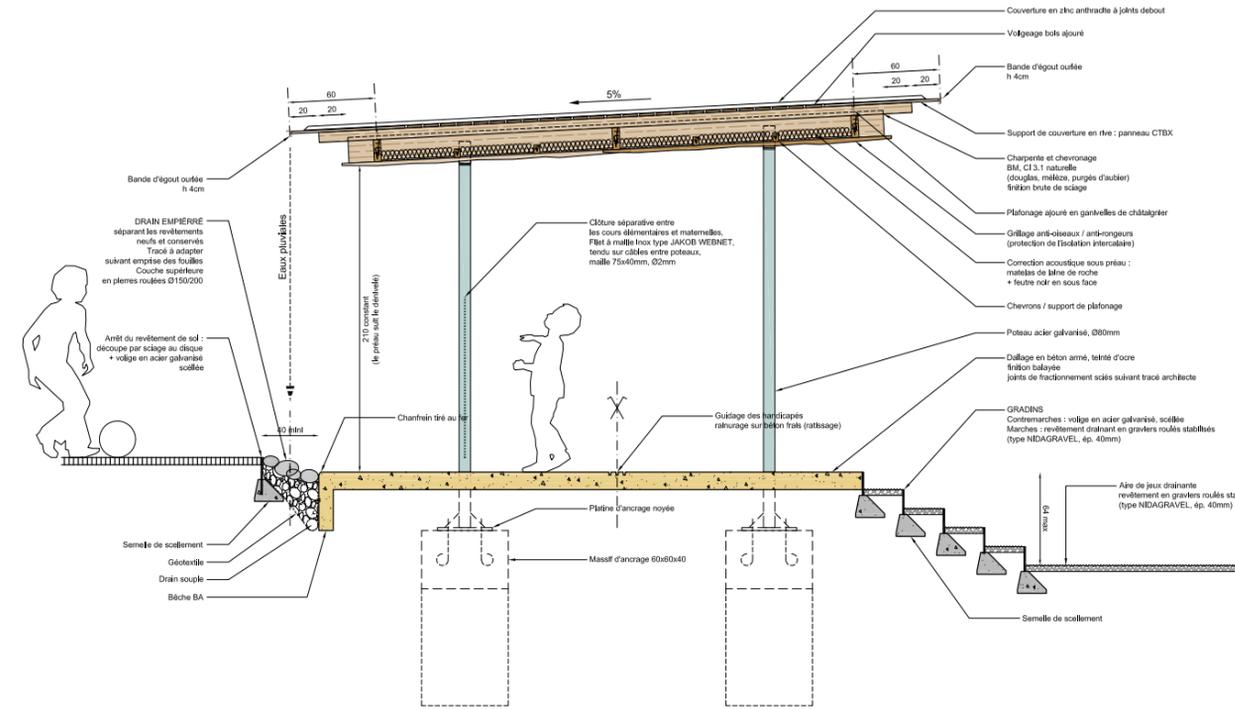
SERRE BIOCLIMATIQUE CÔTÉ COUR



ENTRÉE ET DÉMARRAGE DU CHEMINEMENT SOUS PRÉAU



COUVERTURE ZINC DU PRÉAU



COUPE DÉTAILLÉE SUR PRÉAU



CIRCULATION SOUS PRÉAU

Restaurant scolaire

Rou-Marson

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Rou-Marson

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Esprit Terre économie

AB Ingénierie thermique, fluides

EVEN Structure structure

ANNÉE

Livré en 2019

SURFACE

130 m²

BUDGET TRAVAUX

210 000€ HT

PROGRAMME

Construction d'un restaurant scolaire et d'une liaison couverte avec l'école. Bâtiment passif, ossature bois, matériaux biosourcés.

ADRESSE

Place Robert Sébille
49400 Rou-Marson

Photos © Jean-François Molliere

Implanté au cœur de la commune de Rou-Marson, le nouveau restaurant scolaire s'inscrit dans la continuité de la mairie et de l'école Henri Fricotelle. Sa toiture élancée lui permet de se raccorder harmonieusement aux deux imposants équipements existants et donne une nouvelle cohérence à l'ensemble.

La couverture en ardoise traditionnelle est réinterprétée de façon contemporaine et constitue le cœur du projet. La charpente se compose de deux versants décalés qui créent une faille en faitage pour apporter une lumière zénithale dans le réfectoire et accueillir la nouvelle enseigne du groupe scolaire. La structure bois est laissée apparente et renforce la légèreté de la toiture.

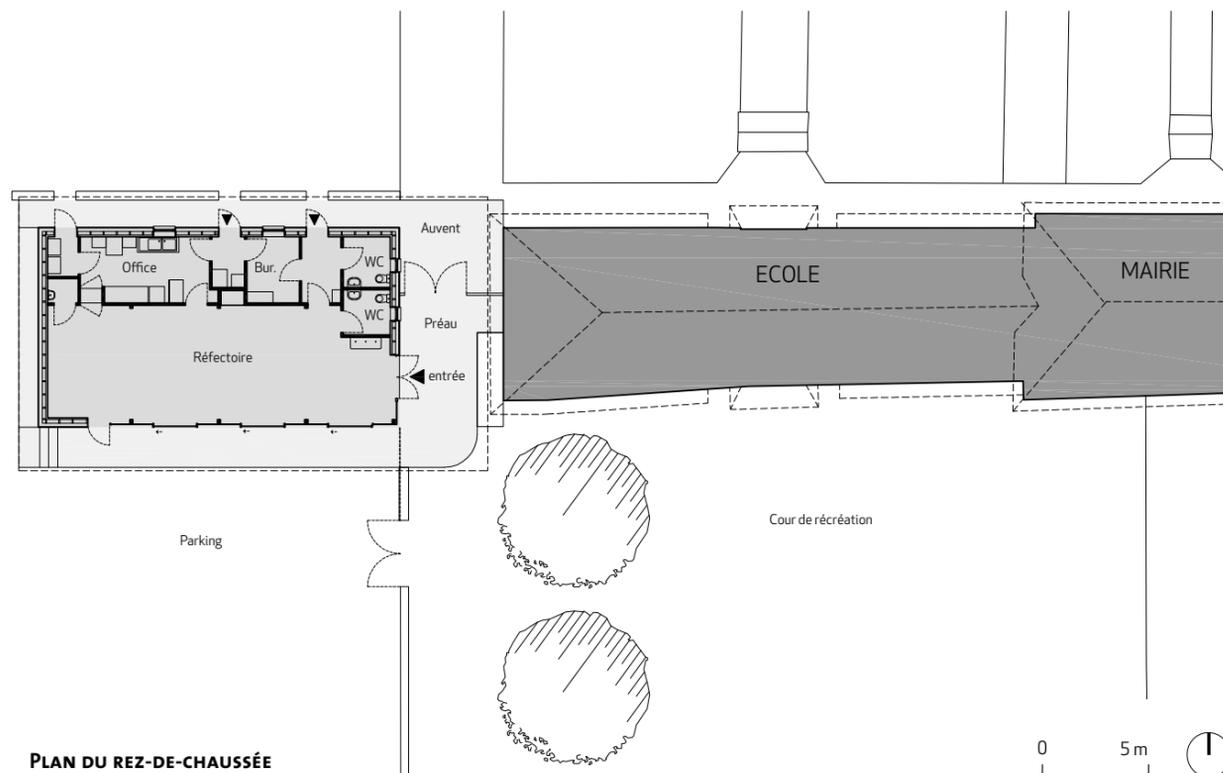
Un large porte-à-faux frôle la façade de l'école pour créer un nouveau porche d'entrée et faire le lien entre les bâtiments ancien et contemporain. Les deux pans de toiture, fins et épurés, viennent en débord du restaurant pour offrir des espaces extérieurs abrités et assurer une protection solaire en été.

L'orientation est étudiée afin de profiter d'un maximum d'apports solaires au sud et de limiter les déperditions thermiques au nord.

Au sud, la façade du réfectoire est largement vitrée sur le paysage. De grands coulissants permettent d'ouvrir complètement la salle sur l'extérieur. Au nord, la façade à ossature et bardage bois est très isolée et abrite les locaux de service.

Le projet s'inscrit dans une démarche de bâtiment passif avec la prédominance de matériaux biosourcés : charpente, ossature et façade bois, isolation en laine de bois et revêtements intérieurs en linoléum et fibre de bois.

Le programme est optimisé pour réaliser un bâtiment rationnel et économe.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE





VUE DEPUIS LA COUR DE L'ÉCOLE



FAÇADE NORD CÔTÉ RUE



NOUVELLE ENTRÉE PROTÉGÉE DE L'ÉCOLE



FAÇADE SUD



RÉFECTOIRE



RÉFECTOIRE



CUISINE



Halles gourmandes

Angers

MAÎTRISE D'OUVRAGE

ALTER Cités

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Techniques & Chantiers économie

ASCIA structure

Kypsell thermique, fluides

ANNÉE

Concours 2019

SURFACE

1 283 m²

BUDGET TRAVAUX

2,46 M€ HT

PROGRAMME

Construction d'une halle de marché de producteurs locaux avec dégustation sur place.

ADRESSE

Rue de la Poissonnerie

Rue Plantagenêt

49100 Angers

La volumétrie traditionnelle de la halle de marché est revisitée dans une architecture contemporaine affirmée. Un motif géométrique se décline en toiture et en façade (clin d'œil à la maison d'Adam, patrimoine historique d'Angers) pour apporter une identité forte et une singularité au bâtiment. Le contreventement de la façade (croix de saint André) est démultiplié et transformé en une résille monumentale qui ceinture finement le bâtiment.

Les lignes croisées du motif se retrouvent dans le profil en débord de la tôle perforée de l'auvent et dans le profil de la toiture à double-pente qui se dédouble et se déplie. Parallèle à la façade Sud, la couverture est coupée en diagonale le long des 3 autres façades et dessine une rive irrégulière qui rythme et anime la halle.

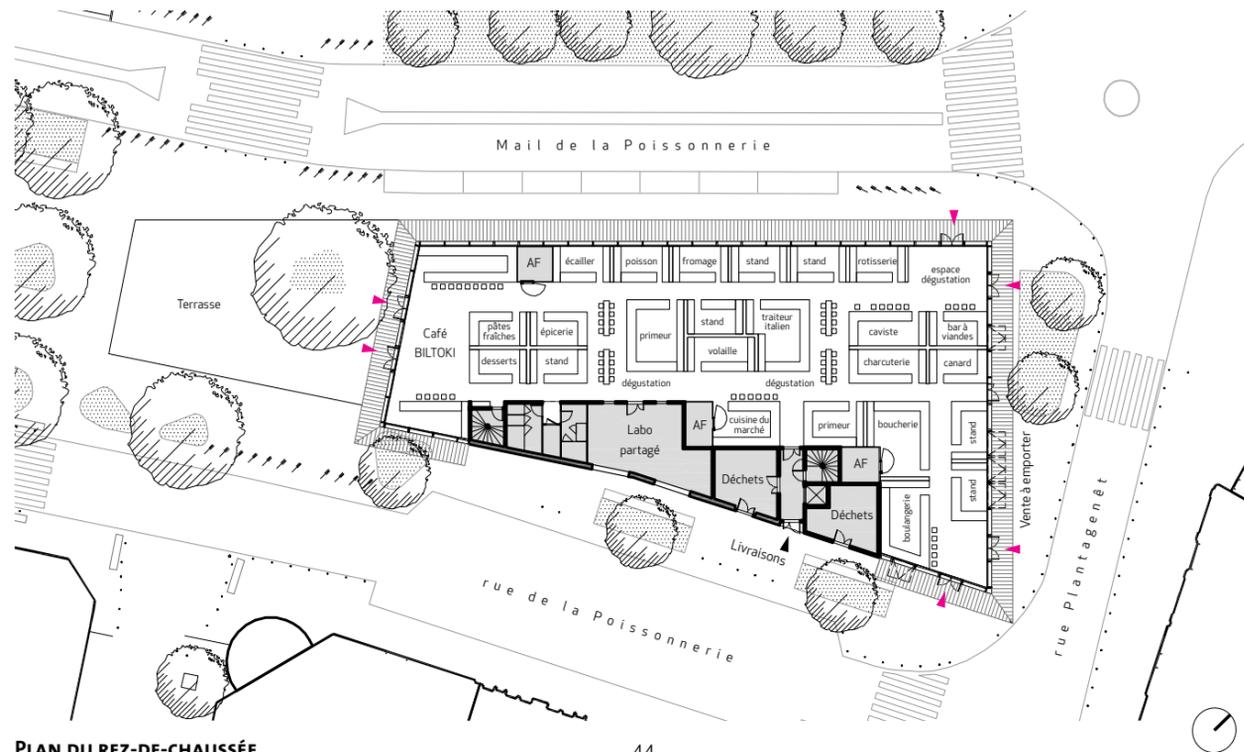
Le bois est le matériau principal de la construction : son utilisation en structure, en charpente et en façade valorise les assemblages constructifs et apporte un caractère chaleureux au dessin des plafonds et de l'enveloppe. Sa mise en œuvre participe à la qualité environnementale du projet, réduit son bilan carbone et favorise l'organisation d'un chantier propre.

Le métal est utilisé dans la composition de l'auvent (tôle perforée pliée), de la façade (tubes en acier) et de la couverture (bacs acier laqué). L'auvent métallique léger souligne délicatement le soubassement vitré pour protéger les stands d'un trop fort ensoleillement et abriter les entrées.

Le polycarbonate (translucide) et le verre (transparent) sont choisis pour nuancer les apports de lumière naturelle et orienter les vues sur l'extérieur. Le soubassement transparent offre une vitrine à tous les locataires situés en périphérie du bâtiment et il donne à voir depuis la rue l'animation de la halle.

Le béton est réservé à la structure porteuse et au cloisonnement coupe-feu des locaux techniques et des réserves.

Le programme dense et la recherche de circulations fluides et variées implique une intégration du bâtiment dans les limites maximales de l'emprise autorisée tout en conservant une surface extérieure aménagée en terrasse, préservant et valorisant l'arbre existant sur le terrain du projet.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE





Collège Molière

Beaufort en Anjou

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Département de Maine et Loire

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Gousset SAS économie

AB Ingénierie thermique, fluides

ASCIA structure

GAMBA acoustique

ANNÉE

Concours 2019

SURFACE

1 128 m² neufs + 400 m² préau

BUDGET TRAVAUX

3,8M€ HT

PROGRAMME

Restructuration et extension.

Agrandissement du hall, de l'espace casiers, du CDI, des sanitaires élèves, du restaurant scolaire

Amélioration thermique du bâtiment A.

Construction neuve de salles de classes, salle enseignants, infirmerie, accueil des familles et préau.

ADRESSE

Rue de la Tannerie
49250 Beaufort-en-Anjou

Le projet doit répondre aux nouveaux besoins fonctionnels et techniques de l'établissement, principalement liés à l'augmentation de ses effectifs et à la mauvaise isolation thermique du bâtiment A.

Afin de ne pas impacter la cour de récréation existante et de s'inscrire dans les limites de la parcelle, l'extension du collège est située au Sud des bâtiments existants. Cette implantation offre l'occasion de traiter l'entrée principale du collège et de lui apporter une nouvelle identité architecturale, plus contemporaine.

En opposition aux lignes droites et horizontales très fortes du bâti existant, le projet développe une trame verticale qui se développe suivant des courbes qui relient les différentes parties du site. Cette trame verticale est matérialisée par les lames et tasseaux du bardage bois des façades ainsi que par les panneaux vitrés.

Le bois apporte une nouvelle identité au collège une continuité visuelle et architecturale. Les toitures plates végétalisées offrent un nouveau paysage aux utilisateurs, visible depuis les étages.

La liaison entre l'extension et le bâti existant est assurée par une passerelle implantée dans une galerie vitrée ouverte sur 3 niveaux. Cette galerie constitue une serre bioclimatique : elle est construite en charpente métallique avec des murs rideaux en aluminium brut et une couverture en polycarbonate. Elle emprunte la technologie de l'ingénierie horticole : des ventelles type NACO permettent l'entrée d'air en façade et un volet s'ouvre en toiture pour permettre un tirage thermique. L'ensemble est piloté par automate à crémaillère qui commande l'ouverture et la fermeture des châssis de ventilation naturelle en fonction des variations climatiques extérieures et de l'ambiance dans la galerie. Il permet de chauffer, de ventiler, d'éclairer naturellement les circulations, préaux et halls.

Nous développerons également cette technologie dans l'extension du restaurant scolaire, en façade du hall d'entrée et dans le préau pour éclairer les casiers de la cartablierie.





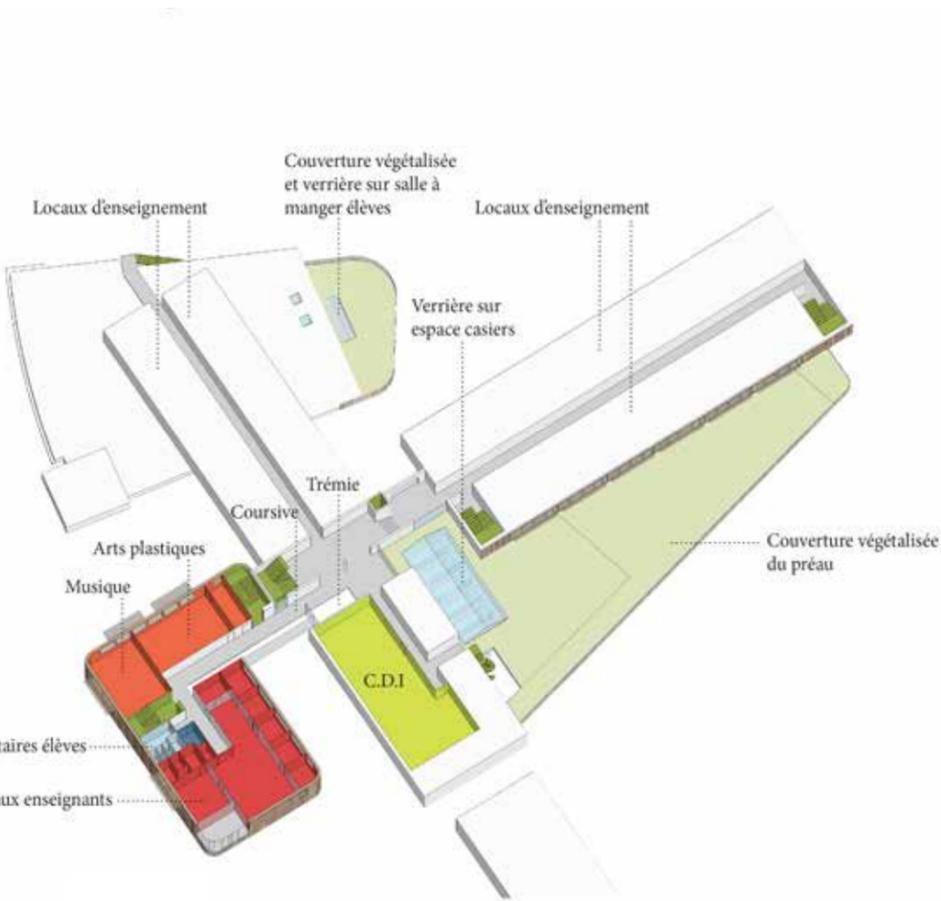
COUR DE RÉCRÉATION



ENTRÉE DU COLLÈGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



AXONOMÉTRIE DU 1ER ÉTAGE



Centre de loisirs Simone Veil

Gometz-le-Châtel

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Gometz-le-Châtel

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES
FACEA bureau d'études TCE

ANNÉE

Livraison 2018

SURFACE

746 m²

BUDGET TRAVAUX

1,57 €M HT

PROGRAMME

Construction d'un Centre de loisirs maternelles et élémentaires
RAM - Relais d'Assistants Maternels
Salle associative
Logement de fonction T3

ADRESSE

Rue Saint-Jean de Beauregard
91940 Gometz-le-Châtel

Photos © Jean-François Molliere

Le Centre de loisirs Simone Veil permet de relier les différents équipements publics implantés le long de la coulée verte qui traverse Gometz-le-Châtel. Il renforce la liaison piétonne entre les deux parkings où les parents déposent et récupèrent les écoliers.

Le bâtiment est implanté d'Ouest en Est, le long de la coulée verte, pour permettre le franchissement du remblai par tous les publics.

Cette implantation en travers du talus permet de créer naturellement un bâtiment sur deux niveaux, constituant une liaison couverte, accessible PMR, qui relie le parking de la Médiathèque et le terrain de sports situé en contrebas.

Le RDC haut accueille le centre de loisirs, accessible directement depuis la rue, et le logement de fonction qui surplombe les terrains de sport et dispose d'un accès indépendant.

Le RDC bas accueille les locaux techniques et la salle d'activité mutualisable, qui dispose d'un accès indépendant s'ouvrant sur le plateau sportif.

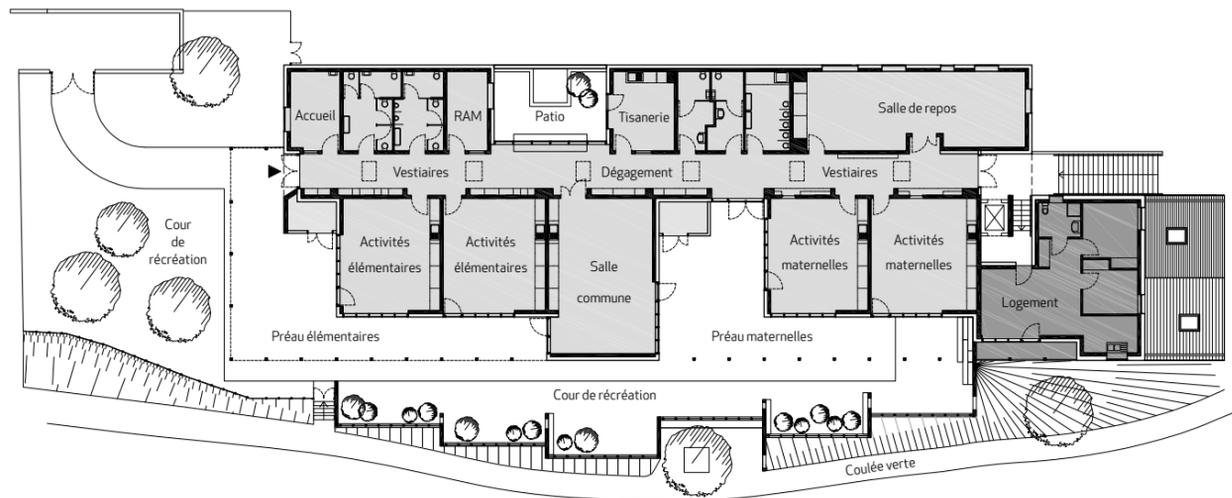
Nous développons ici une architecture à l'échelle du quartier en faisant référence à la fois au tissu pavillonnaire et aux équipements publics existants.

Le projet décline le gabarit d'une « maison » et le multiplie dans un nouveau jeu de volumes.

Les salles d'activités se développent sous une succession de toitures à double-pente en tôle laquée, suivant deux hauteurs qui s'alternent et rythment l'ensemble.

Les façades sont largement vitrées pour bénéficier d'un maximum de lumière naturelle. Elles sont protégées d'un trop fort ensoleillement par de grandes avancées de toitures, supportées par des poteaux en métal laqué.

Cette architecture se décline en mobilier urbain, palissades, terrasses afin de structurer et de relier les espaces ouverts. Elle permet ainsi de ponctuer la coulée verte de petites interventions afin de l'intégrer au projet et de créer un ensemble harmonieux et parfaitement ancré dans le site.



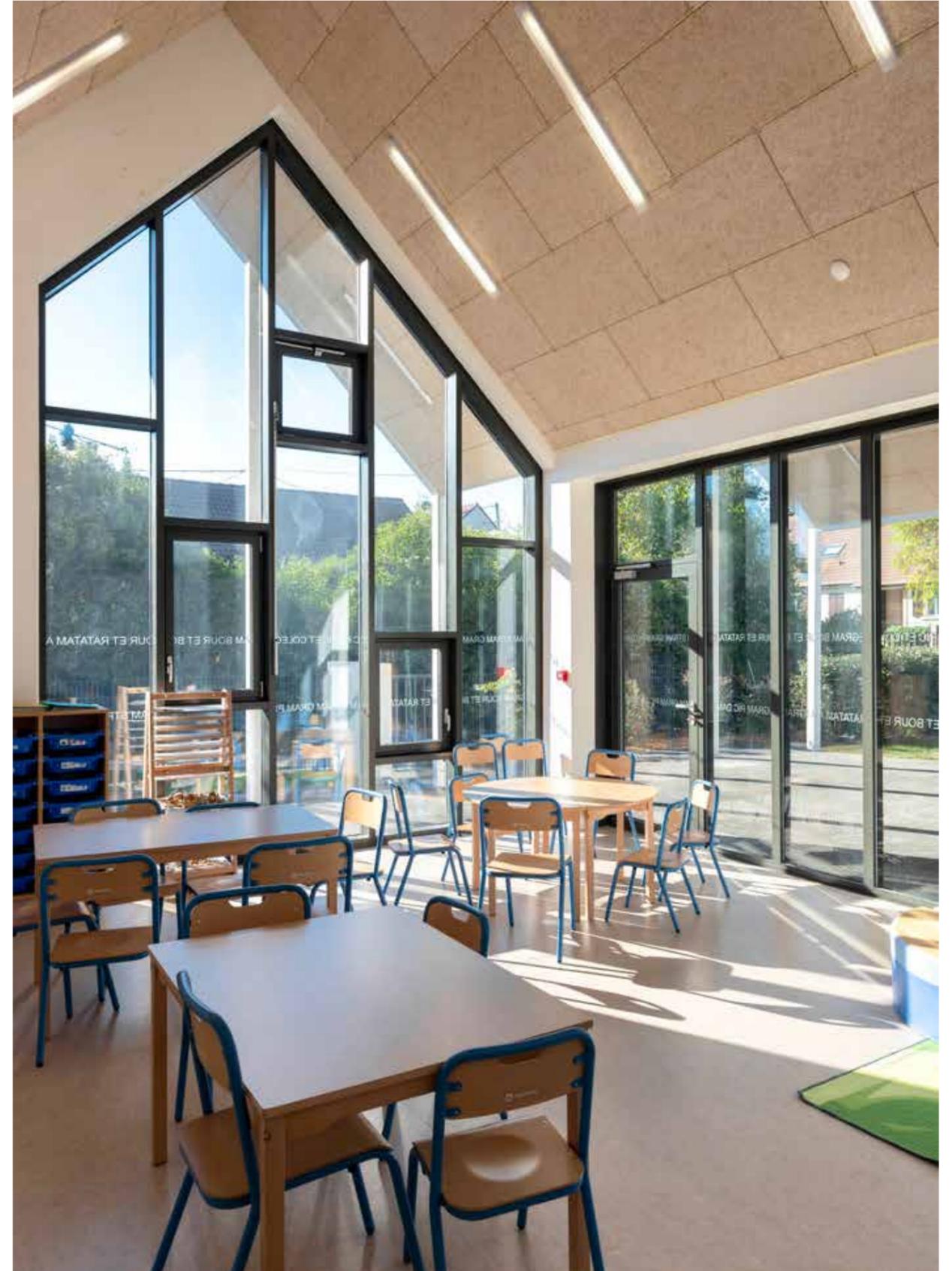
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE HAUT



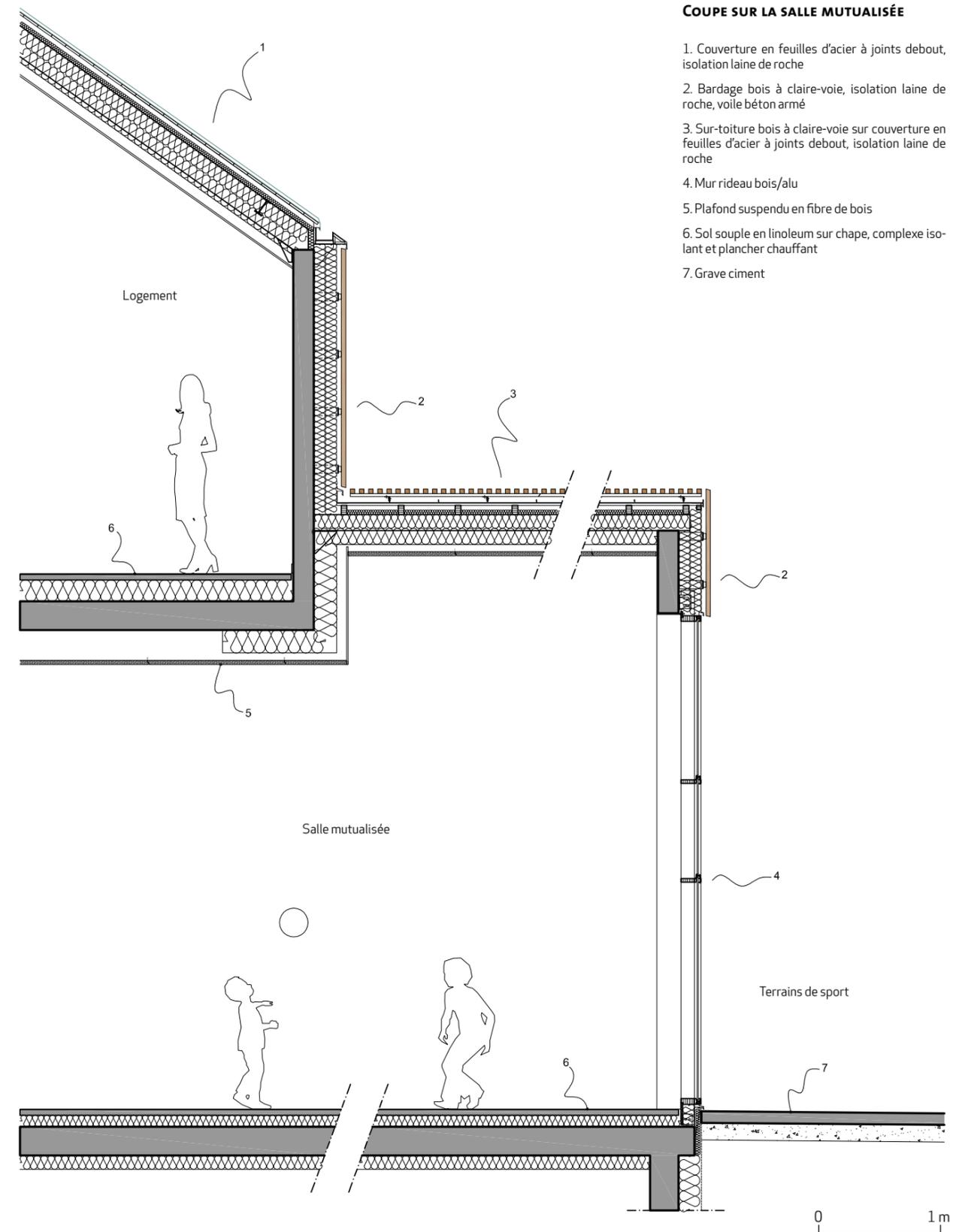




HAUT : RUE INTÉRIEURE ET VESTIAIRES / BAS : SALLE D'ACTIVITÉS MATERNELLES



SALLE D'ACTIVITÉS ÉLÉMENTAIRES



École Léonard de Vinci

Neuville-sur-Sarthe

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Neuville-sur-Sarthe

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Wagon Landscaping paysage

Carré d'Aire économie, électricité

BLIN Ingénierie CVC

FLK Ingénierie structure

Studio DAP acoustique

ANNÉE

Livraison 2016

SURFACE

1 120 m²

BUDGET TRAVAUX

830 000€ HT

PROGRAMME

Regroupement scolaire des

maternelles et élémentaires

Construction de préaux

Création d'une coulée verte

ADRESSE

Rue Léonard de Vinci

72190 Neuville-sur-Sarthe

Photos © Jean-François Molliere

Le projet s'inscrit dans un concept global de réorganisation des liaisons entre les différents équipements publics de la commune. Il est aussi l'occasion de redéfinir l'entrée principale de l'école, de réorganiser les espaces extérieurs scolaires et publics et de gérer les flux de circulation des parents et des enfants à tous les moments de la journée.

L'école maternelle s'installe dans l'aile Est des bâtiments existants restructurés : proche de l'entrée principale et facile d'accès pour les plus petits. L'arboretum est réorganisé afin d'y aménager une nouvelle cour de récréation et un jardin pédagogique maternel.

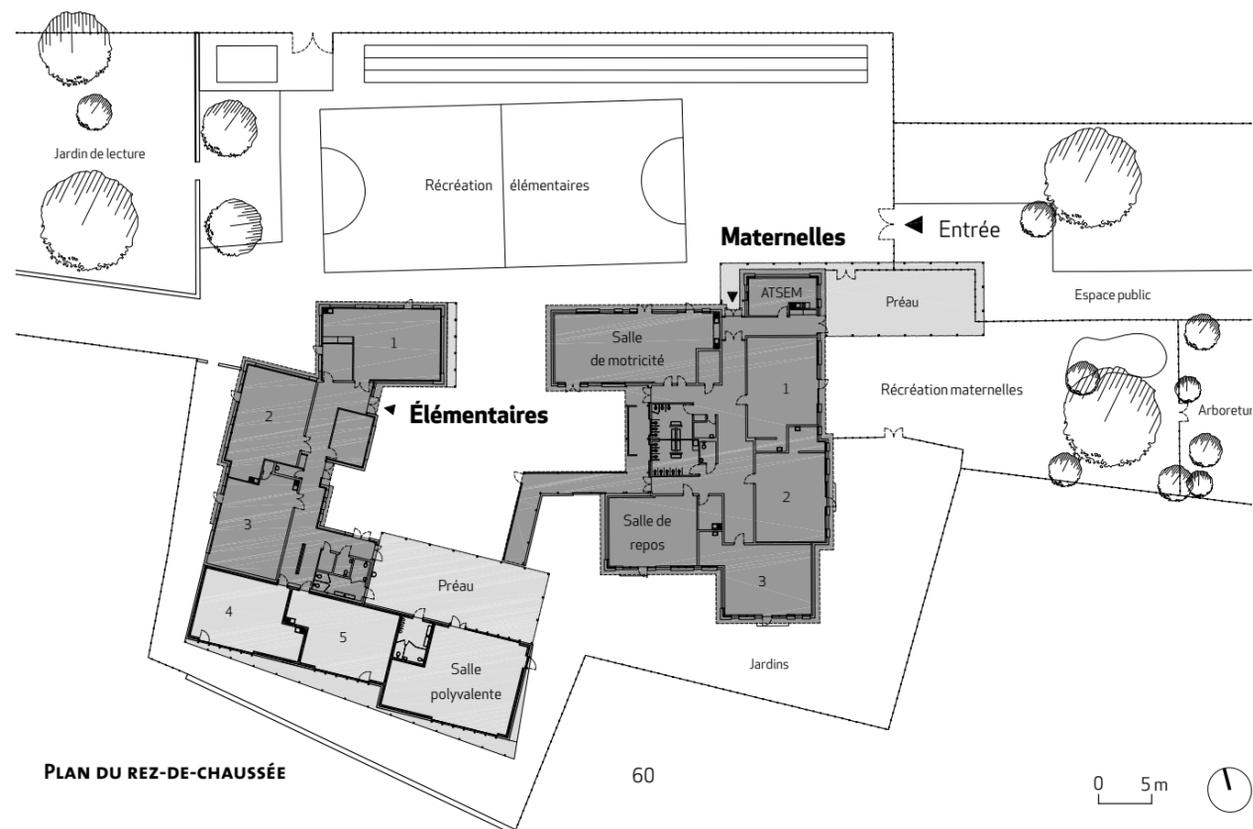
L'aile Ouest est agrandie en limite Sud afin de développer deux nouvelles salles de classes élémentaires et une salle polyvalente : en connexion directe avec les terrains de jeux et des sports de la cour de récréation réaménagée. Un jardin de lecture est créé dans le jardin voisin de la cour de récréation.

Les bâtiments existants marquent leur présence par d'imposantes toitures à quatre pentes, soulignées par de larges bandeaux en ardoises.

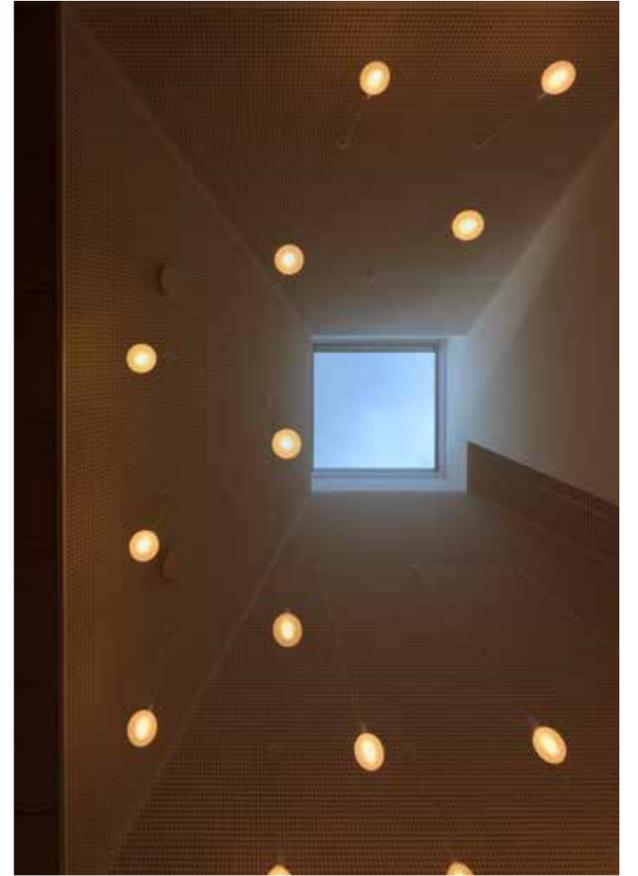
L'architecture de la nouvelle construction se présente comme une interprétation contemporaine des matériaux (briques) et de la volumétrie de l'école actuelle. Une structure métallique formant le préau se déploie sur tout le site comme un élément structurant entre les parties neuves et anciennes.

Les extensions trouvent leur place dans ce contexte grâce à leurs toitures à quatre pentes qui établissent un rapport fort avec les volumes existants et constituent aussi des puits de lumière naturelle.

Les décrochés de la nouvelle façade Sud sont reliés par une structure métallique identique à celle du préau de l'entrée, assurant une protection solaire optimale tout en intégrant les volumes dans un projet architectural global.

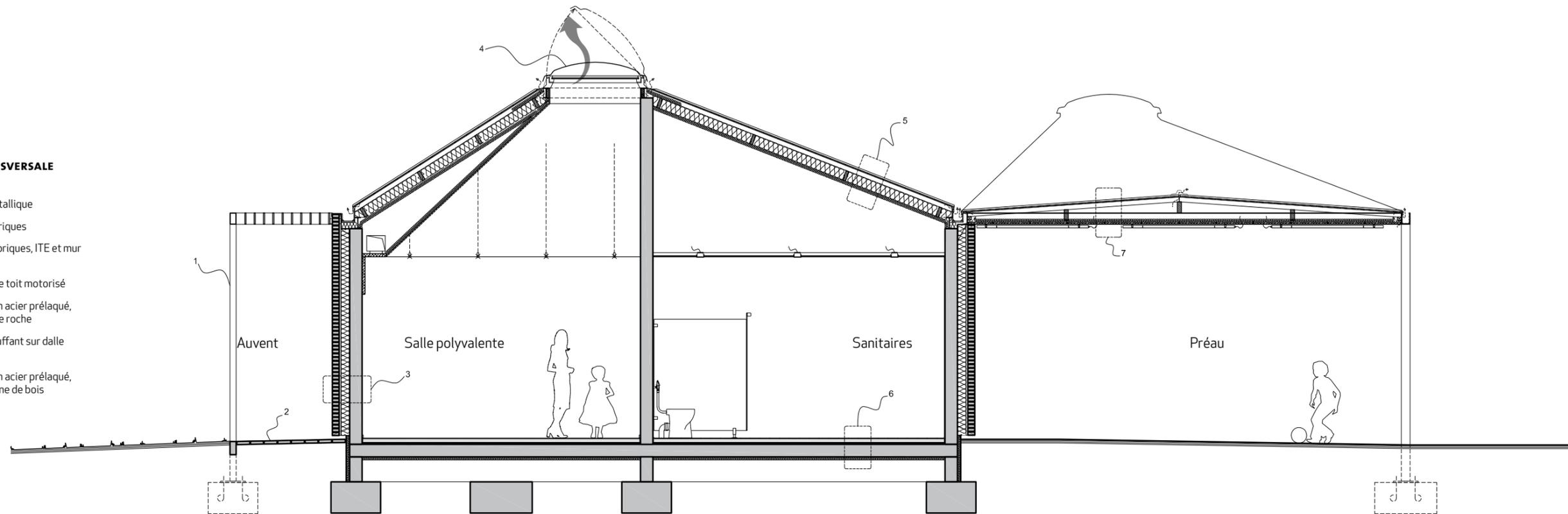






COUPE TRANSVERSALE

- 1. Structure métallique
- 2. Terrasse en briques
- 3. Double mur : briques, ITE et mur maçonneré
- 4. Lanterneau de toit motorisé
- 5. Couverture en acier prélaqué, isolation laine de roche
- 6. Plancher chauffant sur dalle béton
- 7. Couverture en acier prélaqué, faux-plafond laine de bois



Restaurant scolaire

Bussy-Saint-Georges

MAÎTRISE D'OUVRAGE

ELIOR
Délégation de service public
de restauration scolaire de la ville
de Bussy-Saint-Georges

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES
Co.Sy.Rest Cuisine

ANNÉE

Livraison 2015

SURFACE

290 m²

BUDGET TRAVAUX

603 219 € HT

PROGRAMME

Restructuration et extension des
restaurants et cuisines sur plusieurs
sites scolaires

ADRESSE

École du Clos-St-Georges
41, avenue du Clos-St-Georges
77600 Bussy-Saint-Georges

Photos © Paul Grandsard

Un projet fonctionnel et ludique qui requalifie et ré-enchant les lieux.

Afin de maintenir une bonne luminosité dans les salles agrandies et malgré l'épaississement des bâtiments, la façade de chaque extension est largement vitrée et protégée contre l'insolation au moyen de lames brise-soleil verticales, orientables et multicolores.

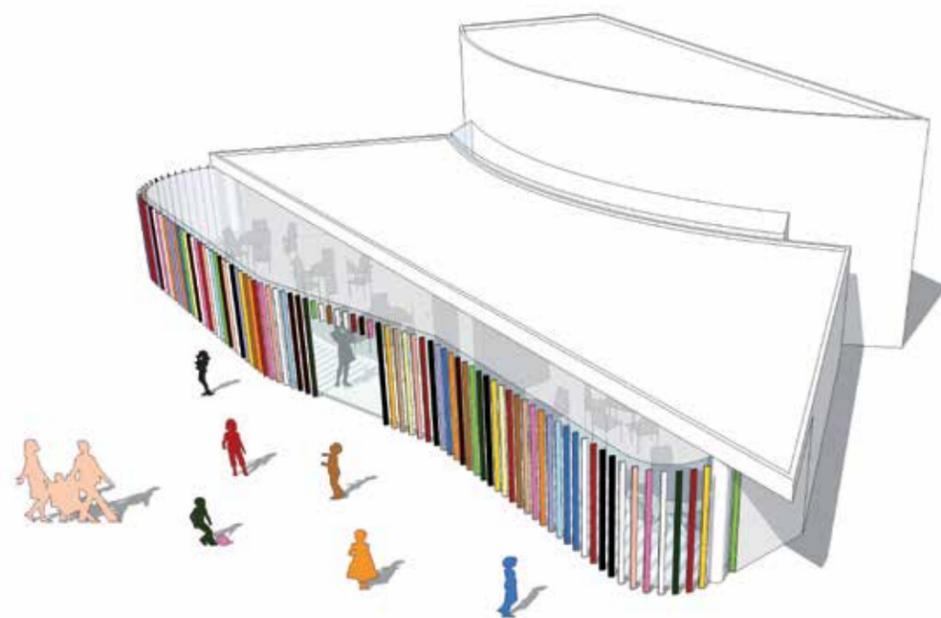
Ces lames constituent une « façade-ruban » qui s'enroule autour du bâtiment existant et se dilate pour répondre aux besoins d'agrandissement spécifique de chaque zone du restaurant.

Chaque brise-soleil possède une face claire et réfléchissante qui renvoie la lumière et une face sombre et mate qui l'absorbe.

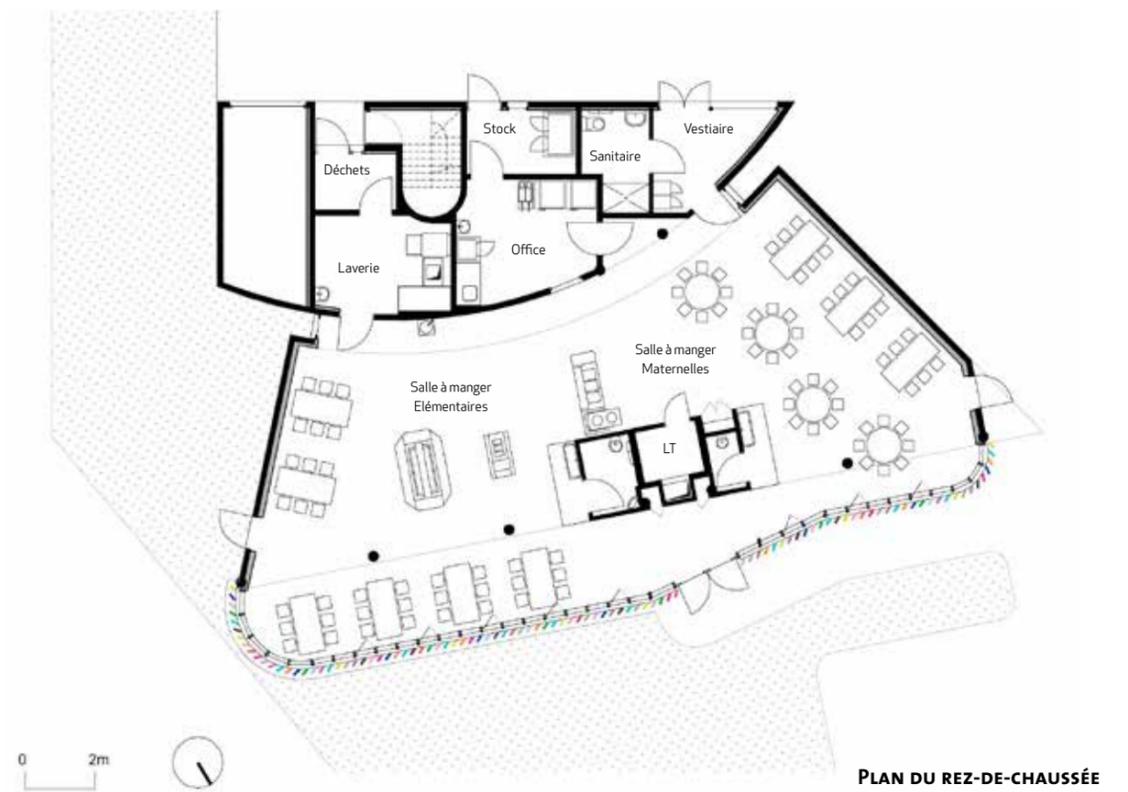
Cette architecture multicolore et protéiforme refuse le pastiche et le compromis. Elle ne cherche pas la ressemblance avec l'existant mais permet tous les accords, de forme et de couleur.

De plus, elle s'adapte aux différentes architectures des groupes scolaires de la commune tout en offrant une identité visuelle commune.

Enfin, la nouvelle façade introduit une note ludique et joyeuse qui répond parfaitement à la nature des enfants et permet de moduler à plaisir l'ambiance colorée et lumineuse du restaurant et de la cour de récréation.







Centre de loisirs n°2

Tigery

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SAN de Sénart en Essonne

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

FACEA bureau d'études TCE

ANNÉE

Concours 2014

SURFACE

1 290 m²

BUDGET TRAVAUX

2,58 M€ HT

PROGRAMME

Construction d'un centre de loisirs avec accueil périscolaire et bureau de la Petite Enfance

ADRESSE

Rue de la Halle
91250 Tigery

Le projet de construction d'un second centre de loisirs à Tigery répond à 3 enjeux principaux:

- Accompagner un développement urbain en cours
- Concevoir un équipement fonctionnel adapté au rythme de l'enfant et qui s'accorde au rythme de la vie périurbaine
- Concevoir et construire un équipement respectueux de l'environnement

Implanté en limite Est du terrain, en rive du parking public et au plus près des équipements scolaires et sportifs existants, le projet complète un dispositif urbain déjà en place en créant un pôle dédié à l'enfance et aux loisirs.

Tout en respectant le quartier résidentiel dans lequel il s'insère, le caractère urbain de ce pôle est renforcé par la création d'un parvis qui apporte une forme de centralité urbaine et fonctionnelle.

L'enfant doit bénéficier d'activités diversifiées: dynamiques ou calmes, dirigées ou libres, en

intérieur et en extérieur.

La variété de ces besoins se traduit par l'implantation Nord-Sud de l'équipement organisé en séquences d'espaces, et par le déploiement d'un repère formel et graphique : les pastilles colorées.

Le bâtiment assure la transition entre les espaces lumineux / ombragés, bruyants / calmes, ouverts / fermés, extérieurs / intérieurs.

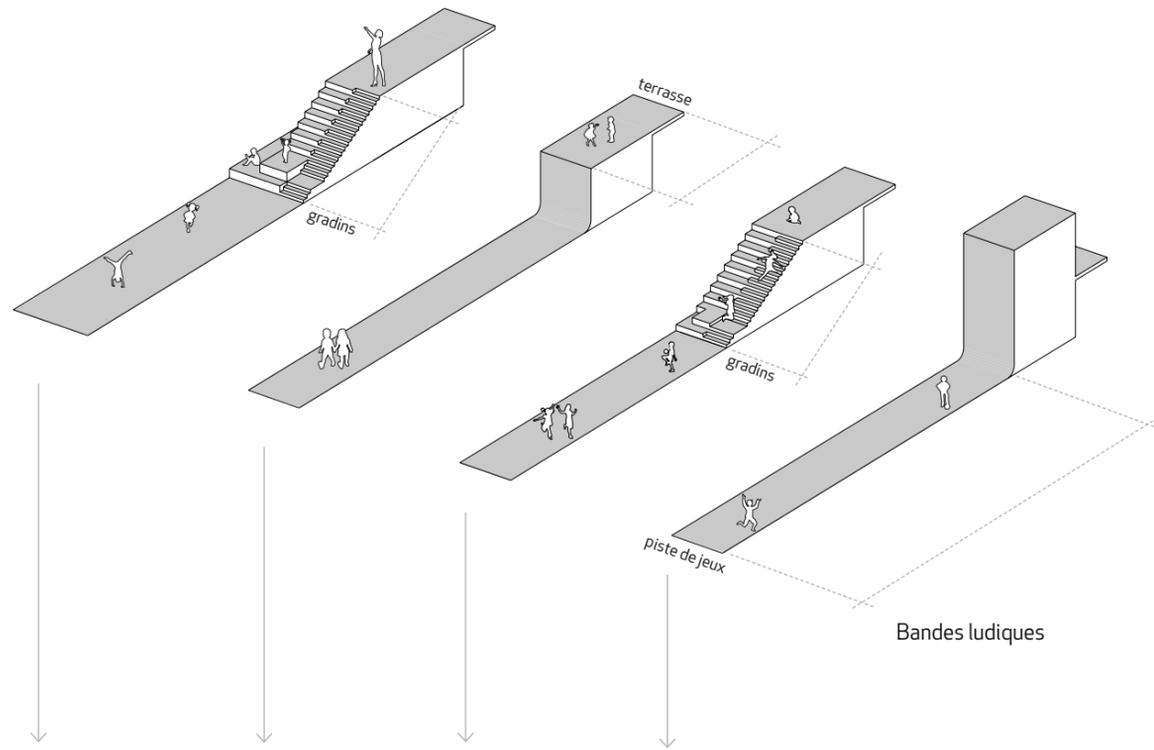
Ouvert sur l'espace public au Sud, il délimite la cour, les jeux extérieurs, le bruit, le soleil, la lumière. Fermé au Nord, il abrite les patios, le repos, le calme, la fraîcheur et l'ombre.

Toutes les salles profitent d'une connexion directe avec l'extérieur permettant l'extension de leurs activités vers les terrasses et la cour.

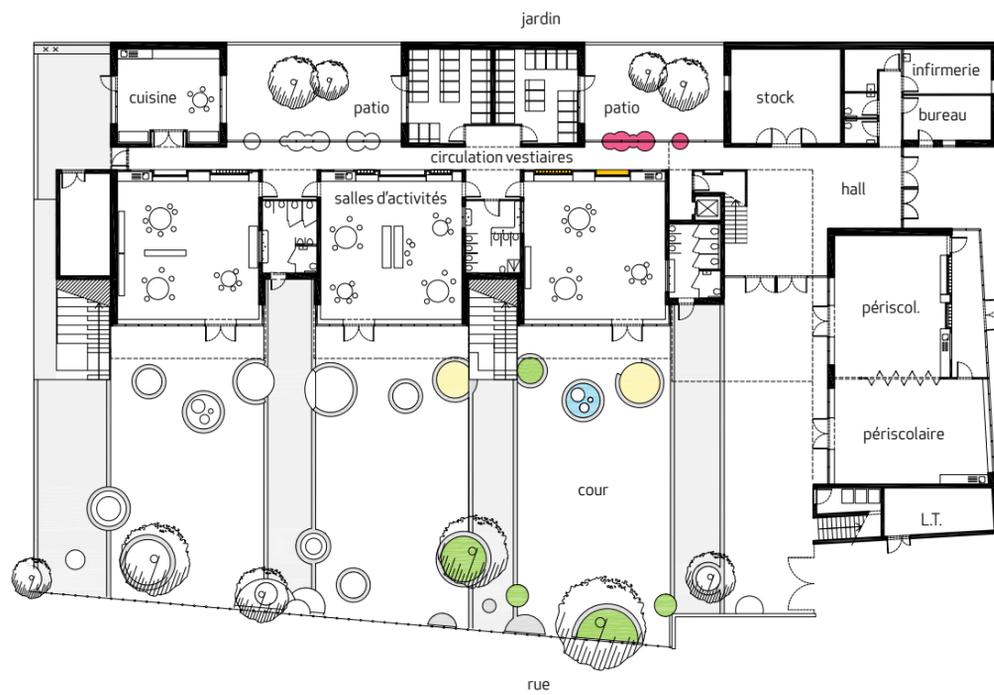


COUPE TRANSVERSALE

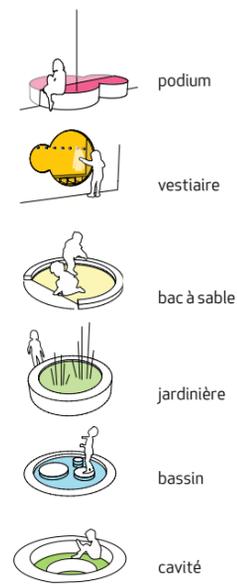




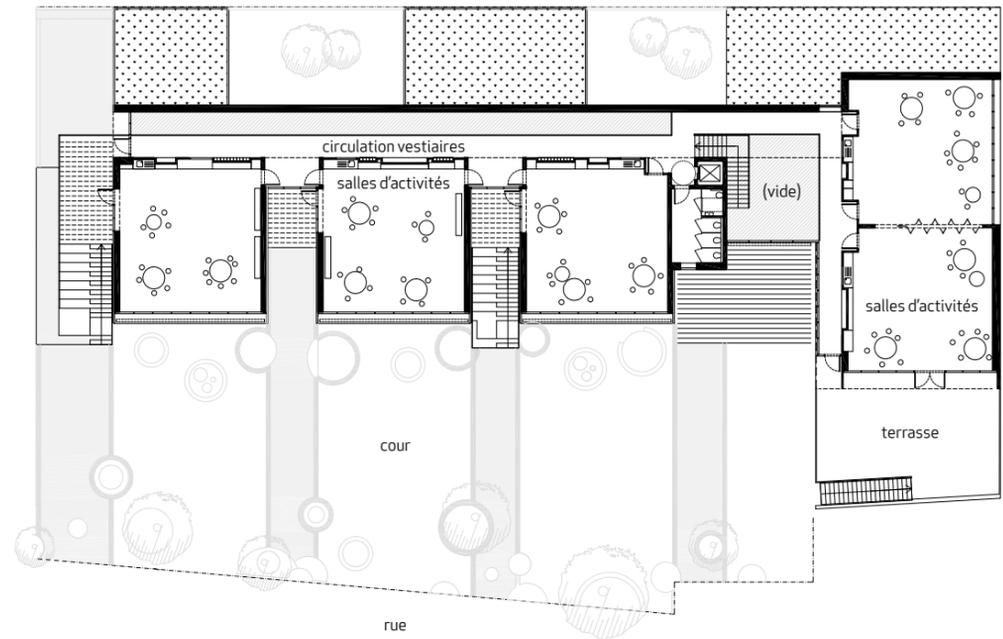
Bandes ludiques



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



Mobilier récréatif



PLAN DE L'ÉTAGE



Collège Henri Wallon

Vigneux-sur-Seine

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Conseil départemental de l'Essonne

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

Essonne Aménagement

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Morgoulis + Toussaint architectes

TEC Bois structure bois

LGX bureau d'études TCE

Co. Sy. Rest. Cuisine

LIVRAISON

Livraison 2014

SURFACE

5494 m² dont 827 m² de construction neuve

BUDGET TRAVAUX

5,35 M€ HT

PROGRAMME

Construction d'un restaurant scolaire + cuisine (liaison chaude/550 couverts):

RT2005 -50 %

Extension des parties communes: hall, liaisons, préau et sanitaires: RT2005 -50 %

Restructuration des locaux d'enseignement existants: RT2005 -20 %

ADRESSE

57 rue Gaston Grinbaum
91270 Vigneux sur Seine

Photos © Stéphane Chalmeau

Les bâtiments du collège Henri-Wallon sont caractéristiques des constructions préfabriquées des années 70.

L'enjeu de l'opération, au-delà de la restructuration fonctionnelle du site, est d'offrir une nouvelle identité architecturale à l'établissement.

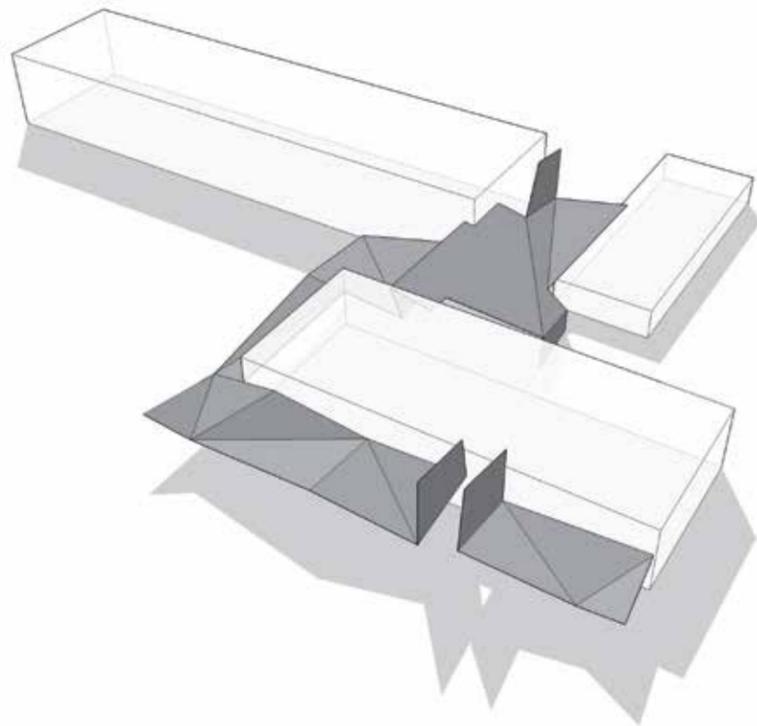
Pour y répondre, notre projet met en œuvre une couverture unique constituée d'une feuille de zinc pliée qui s'immisce et se déploie entre les bâtiments existants. Elle se plie et se déplie pour modeler en sous-face les espaces et les volumes du hall, du préau et de la demi-pension.

Face au parvis, l'élanement de la toiture crée un auvent signalant l'entrée du collège et s'inclinant ensuite pour guider les élèves vers le hall.

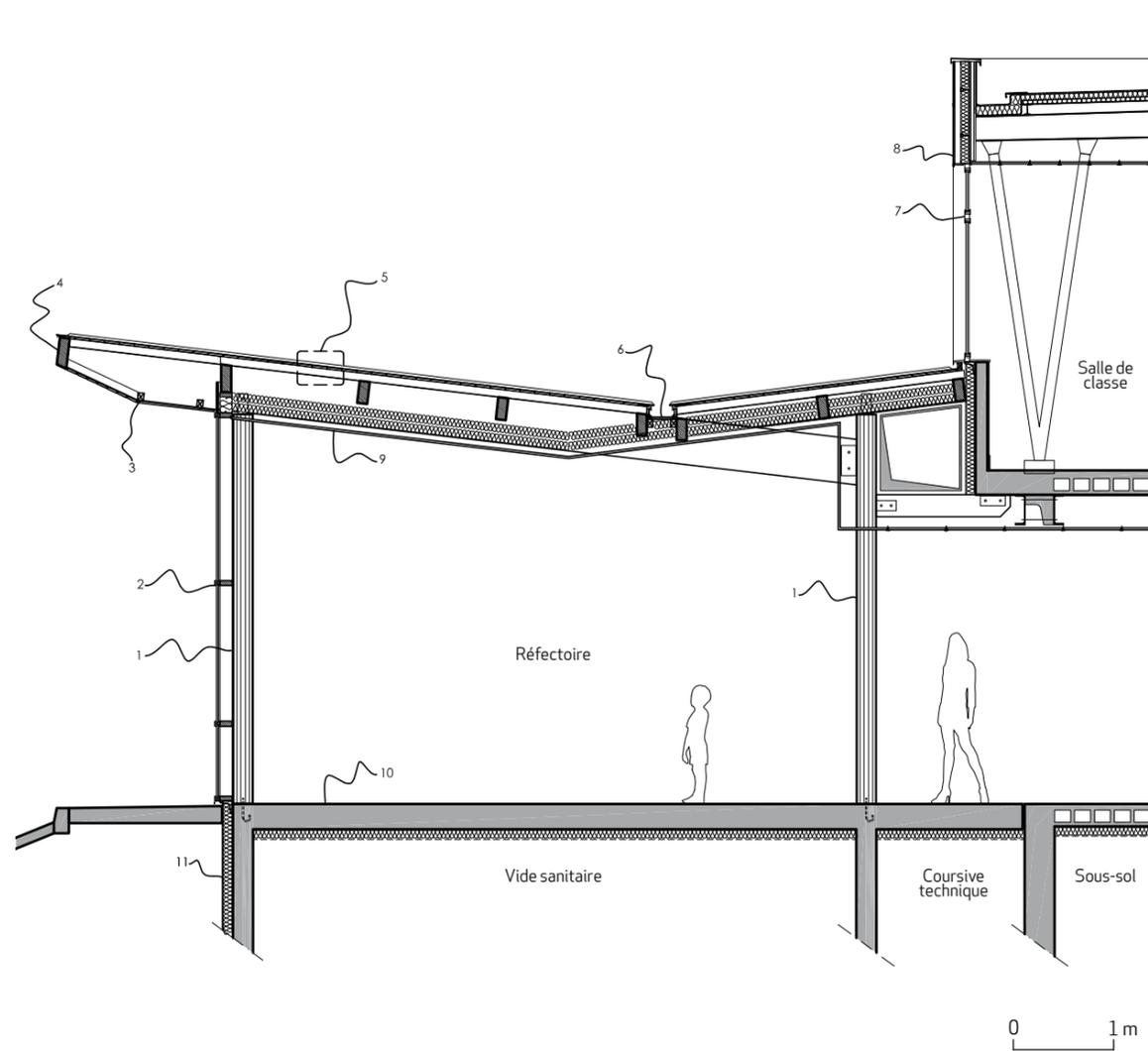
La couverture du préau se soulève pour accueillir les collégiens dispersés dans la cour. Des pans de zinc se dressent, encadrant les circulations verticales.

Ces plis reconfigurent les accès et les liaisons entre les bâtiments et organisent les flux de circulation. Ils contribuent également à l'économie énergétique du projet.

La couverture s'abaisse, se replie au nord pour renforcer l'isolation thermique des locaux. Elle se soulève, se déplie au sud, pour capter la lumière et la chaleur du soleil hivernal. En été, ses débords constituent une protection solaire efficace.







COUPE SUR LE RÉFECTOIRE

- | | |
|--|--|
| 1. Poteau acier galvanisé à remplissage béton | 7. Châssis aluminium laqué |
| 2. Façade mur-rideau bois-aluminim | 8. Bardage aluminium laqué |
| 3. Bardage bois ajouré, pose transversale et longitudinale | 9. Plafond suspendu : plaque de plâtre perforée sur ossature acier galvanisé |
| 4. Capotage zinc prépatiné sur panne de rive (2 faces) | 10. Plancher béton isolé en sous-face. Revêtement : résine de sol |
| 5. Couverture zinc ventilée | 11. Isolation extérieure enterrée |
| 6. Noue zinc encaissée et bande d'égout ventilée en rive haute | |



Collège Henri Wallon



Camping 4 ****

Saint-Quentin-en-Yvelines

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Philippe Bonneville architecte
Scheubel + Genty ARCHITECTES
Agence RADAR paysage
SNC Lavallin VRD
BIOTOPE qualité environnementale

ANNÉE

Concours 2013

SURFACE

2 582 m²

BUDGET TRAVAUX

6,9 M€ HT

PROGRAMME

Réaménagement paysager du camping et construction des bâtiments d'accueil, supérette, espace bien-être, hébergement de groupes avec salle commune et réfectoire, logements de fonction et blocs sanitaires.

PARTICULARITÉS

Cibles HQE

ADRESSE

Rond-point Eric Tabarly RD 912
 78190 Trappes-en-Yvelines

L'axe Nord/Sud du site existant devient le cœur vaste et aéré d'un village, agrémenté d'espaces de jeux et de rencontres, point d'accueil et de convergence, qui héberge ainsi la vie collective du camping.

Matérialisée par une promenade qui va de l'entrée du camping à la Base de loisirs, cette dorsale relie le bâtiment d'accueil, le convenience store / superette et l'espace bien être.

Trois bâtiments se font écho par l'intermédiaire de leurs façades claires déployées tout au long du chemin comme des « rubans » de bois, se pliant et se dépliant à loisir.

Le parti architectural s'applique à mettre en relation paysage et architecture pour obtenir des bâtiments en osmose avec leur environnement, des bâtiments tournés vers le paysage.

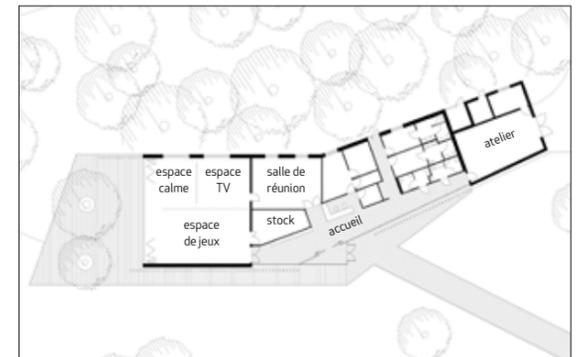
Résultants de la connivence entretenue avec leur contexte arboré, les bâtiments s'articulent, se déforment au contact des arbres, mettant en valeur le patrimoine naturel existant.

Le matériau utilisé est un bois brut exposé aux aléas des saisons qui se patine dans le temps et dont la simplicité de mise en œuvre, à l'image d'une architecture vernaculaire, renforce cette idée de construction contextuelle élaborée in situ.

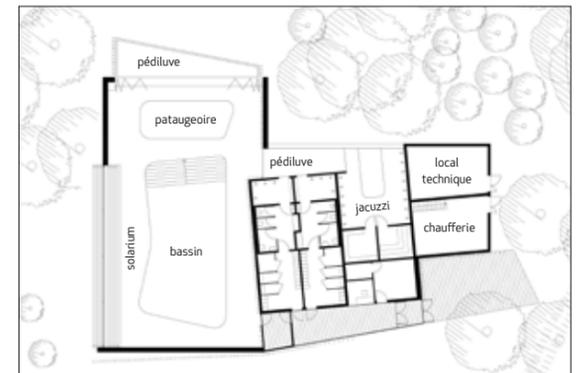
En contraste avec les façades d'accueil en bois brut, les façades secondaires sont en bois teinté très sombre afin de faire disparaître la construction dans le paysage, telle des ombres dans la végétation dense du camping.



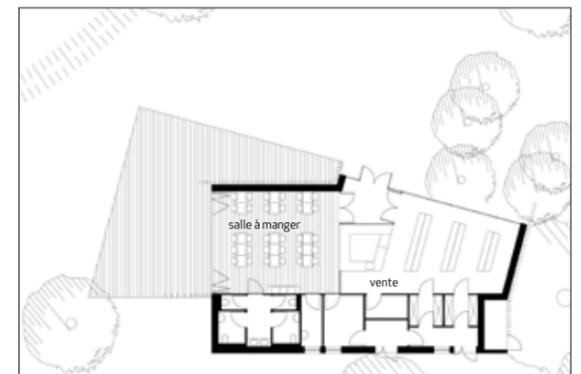
ACCUEIL, SALLES D'ACTIVITÉS ET LOGISTIQUE



ESPACE BIEN-ÊTRE



CONVENIENCE STORE - SUPERETTE





École des Vallées

Voivres-lès-Le Mans

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Commune de Voivres-lès-Le Mans

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

TEC Bois structure bois

CEBAT structure béton

ETB Antonelli Fluides

ANNÉE

Phase 1 : Livraison 2010

Phase 2 : Livraison 2016

SURFACE

347 m²

BUDGET TRAVAUX

470 000 €HT

PROGRAMME

3 salles de classes

1 salle informatique

Sanitaires

Chaufferie

PARTICULARITÉS

Labellisé BBC

ADRESSE

31, rue de Louplande

72210 Voivres-lès-Le Mans

Photos © Stéphane Chalmeau

Afin de s'intégrer harmonieusement à son contexte, la nouvelle construction est rattachée aux bâtiments existants par un auvent qui crée la nouvelle articulation centrale de l'établissement. Le bâtiment suit la pente: les salles de classes, décalées entre elles, sont construites en ossature bois. Les murs de refend et les planchers sont en béton, afin d'apporter de l'inertie thermique à l'ensemble.

Le recul par rapport à la limite de propriété permet d'aménager des jardins que chaque classe peut s'approprier pour des ateliers de plein air.

Non prévue au programme, une structure de serre horticole construite à moindre coût offre une circulation protégée qui suit doucement la pente et accueille les vestiaires des élèves.

Cet espace de transition entre classes et cour de récréation est protégé mais non chauffé. Son ambiance contrôlée assure les fonctions de renfort d'isolation en façade nord et d'apport thermique complémentaire en hiver (+10 %).

La gestion thermique du projet a permis d'obtenir la label BBC Effinergie.

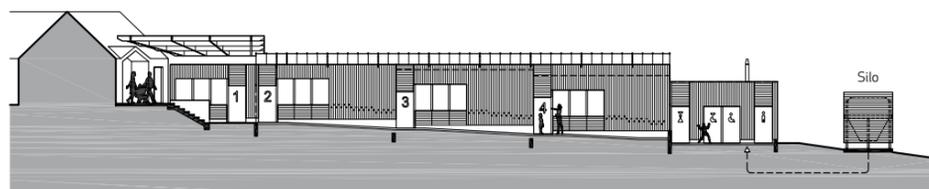
L'organisation rigoureuse des percements suivant l'orientation des façades a permis de trouver un équilibre entre l'apport de lumière naturelle et les apports thermiques. L'isolation intercalaire des façades est renforcée par une isolation extérieure.

Un plancher chauffant permet d'assurer le confort des locaux.

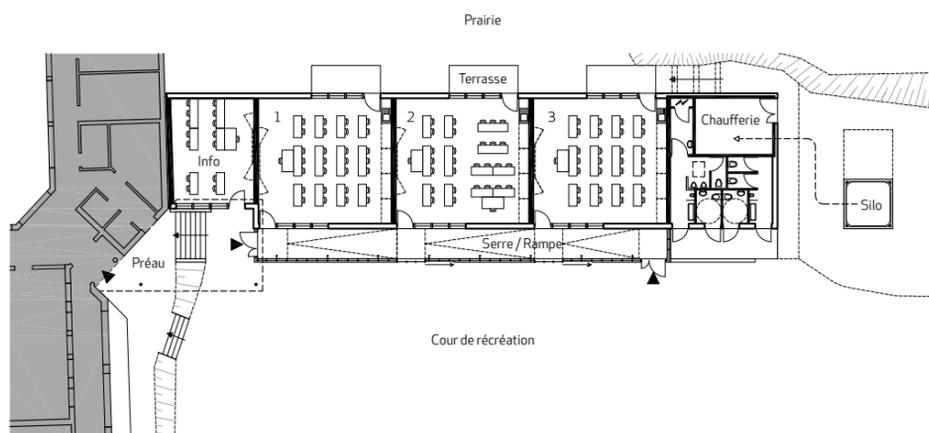
Une ventilation double-flux est mise en place avec sur-ventilation nocturne.

Une chaudière bois à pellet est installée dans le bâtiment neuf et un silo de stockage est mis en place à l'extérieur.

Dans la 2^{ème} phase de travaux, le système de chauffage de tout l'établissement est complété par une seconde chaudière bois et un second silo, aux emplacements initialement prévus dans le projet.



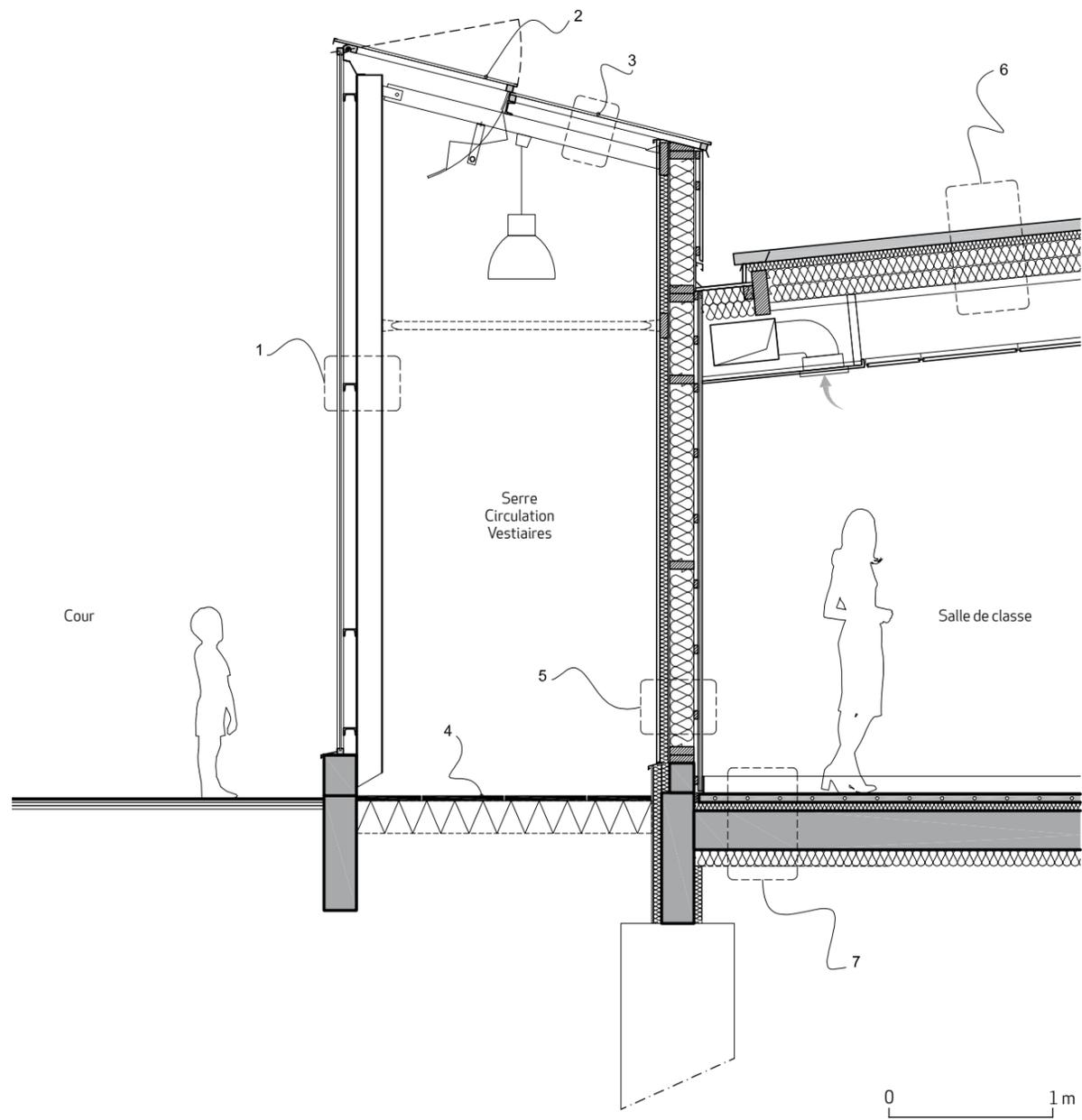
COUPE LONGITUDINALE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

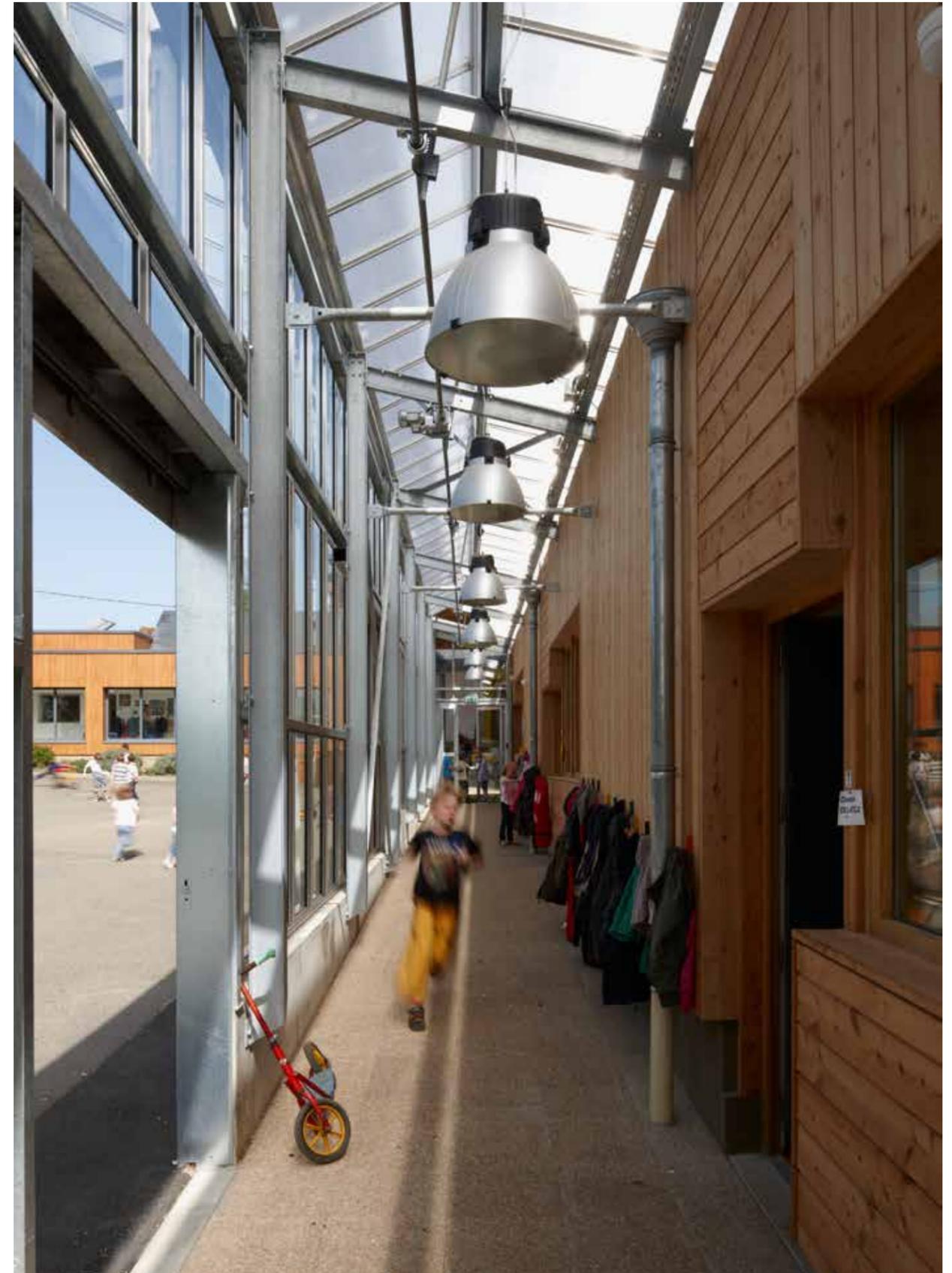






COUPE TRANSVERSALE SUR LA SERRE

1. Structure acier, menuiseries aluminium et simple vitrage feuilleté
2. Ouvrant de ventilation continu
3. Structure acier, menuiseries aluminium et polycarbonate alvéolaire 16mm
4. Dallettes gravillonnées 40x40cm
5. Mur à ossature bois avec isolation intercalaire et extérieure
6. Couverture chaude bacs acier
7. Plancher chauffant sur dalle béton



Immeuble Groupama

Noisy-le-Grand

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Groupama SA

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Co. Ge. Bat économie

Béb structure

EV2C fluides

CECT électricité

MOSAIC cuisine

Scénos associés audiovisuel

Studio DAP acoustique

ANNÉE

Livraison 2011

SURFACE

1 645 m²

BUDGET TRAVAUX

3,45 M€ HT

PROGRAMME

Hall d'accueil

Restaurant 500 couverts

Cafétéria

3 salles de réunions modulables en 1

salle de conférences

ADRESSE

126, Piazza Mont d'Est

93160 Noisy-le-Grand

Photos © Stéphane Chalmeau

L'aménagement s'inspire du plan très découpé du bâtiment et le dessin de lignes en zigzag se retrouve dans ses différentes parties rinnovées. Les lignes et les facettes se développent au sol, sur les murs, les plafonds et le mobilier, créant ainsi le fil conducteur du projet.

Le mobilier, entièrement réalisé en Corian®, se compose de volumes fragmentés qui se prolongent au sol par des surfaces en résine.

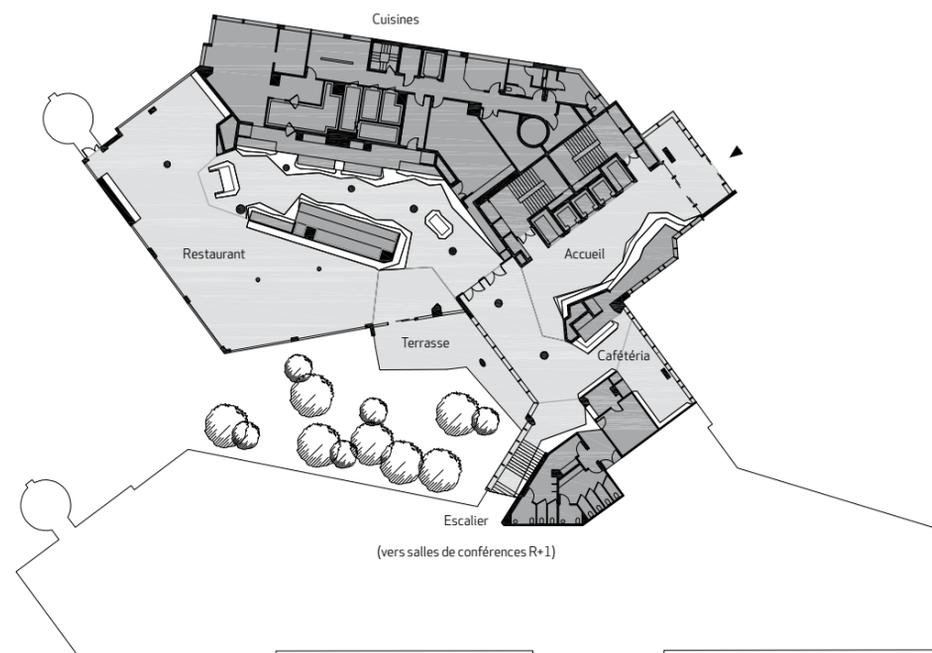
Le Corian® a permis de réaliser des meubles monolithiques, sans joints d'assemblage, en liaison avec la résine de sol ou la peinture murale.

Les liaisons visuelles et physiques entre les locaux sont renforcées par un revêtement de sol commun.

Un parquet en chêne clair est posé en continuité depuis le restaurant vers le hall, la cafétéria et jusqu'à la terrasse extérieure réaménagée.

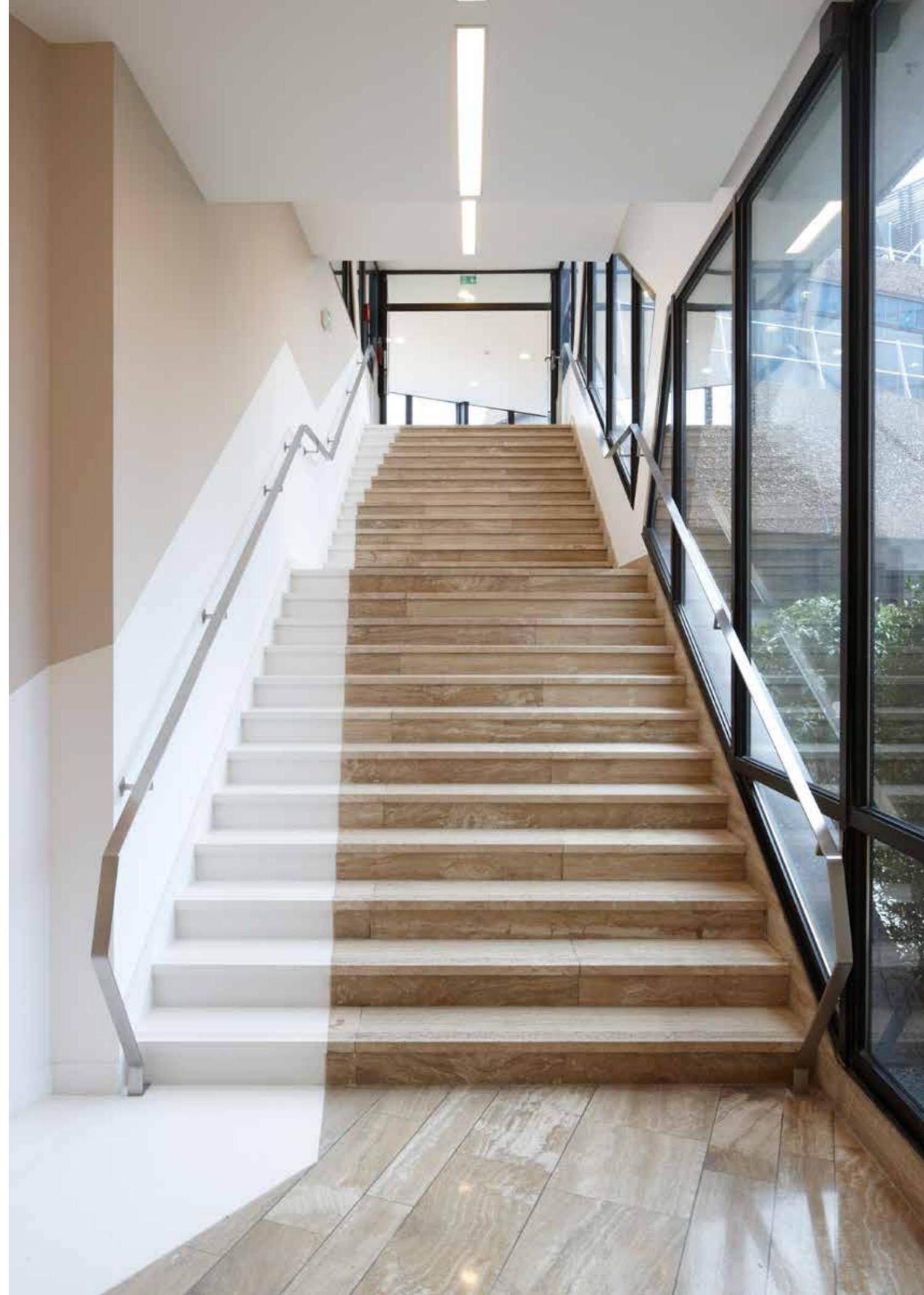
Les plafonds à facettes se composent de panneaux absorbants acoustiques qui camouflent les équipements techniques de climatisation tout en faisant écho au dessin du mobilier.

Les facettes se développent aussi dans les salles de réunion sous forme de bandeau mural en staff qui intègre des écrans de projection fixes et des équipements audiovisuels.



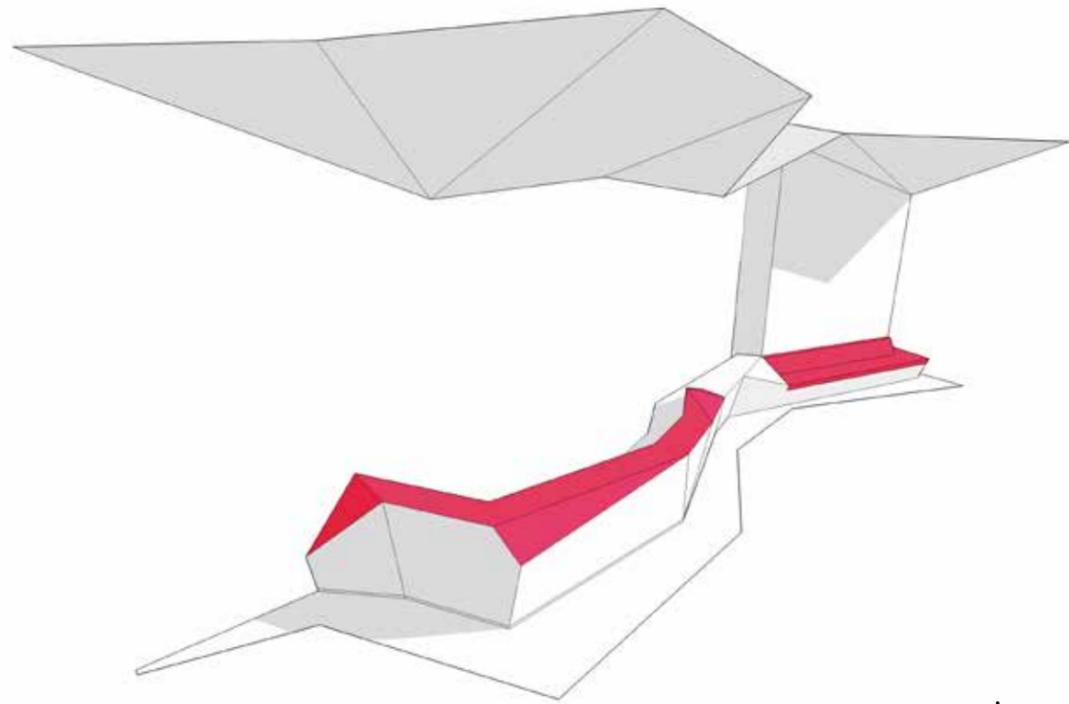
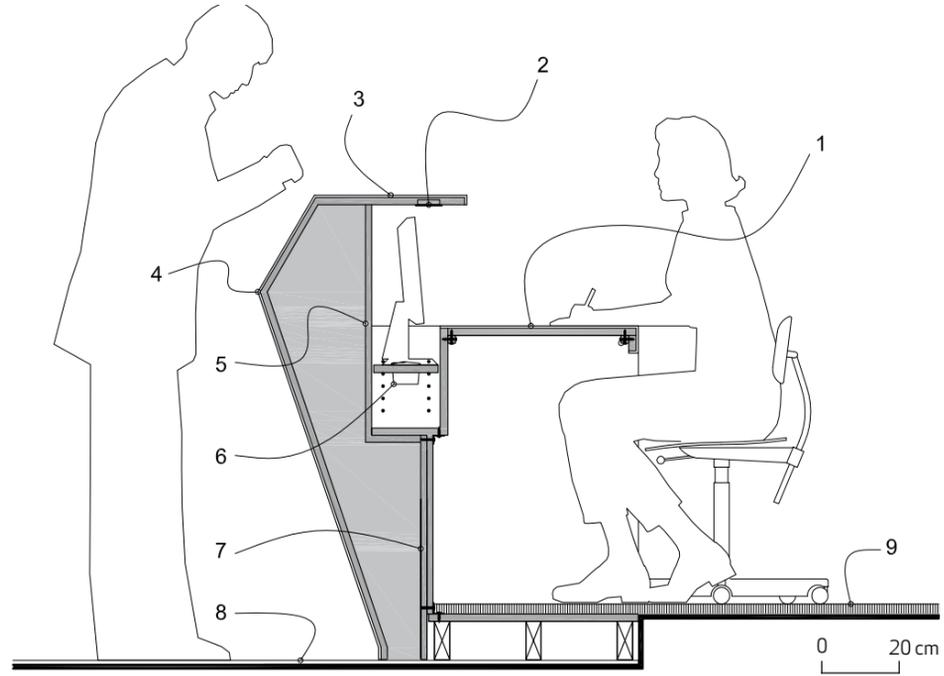
PLAN NIVEAU BAS

0 5 m

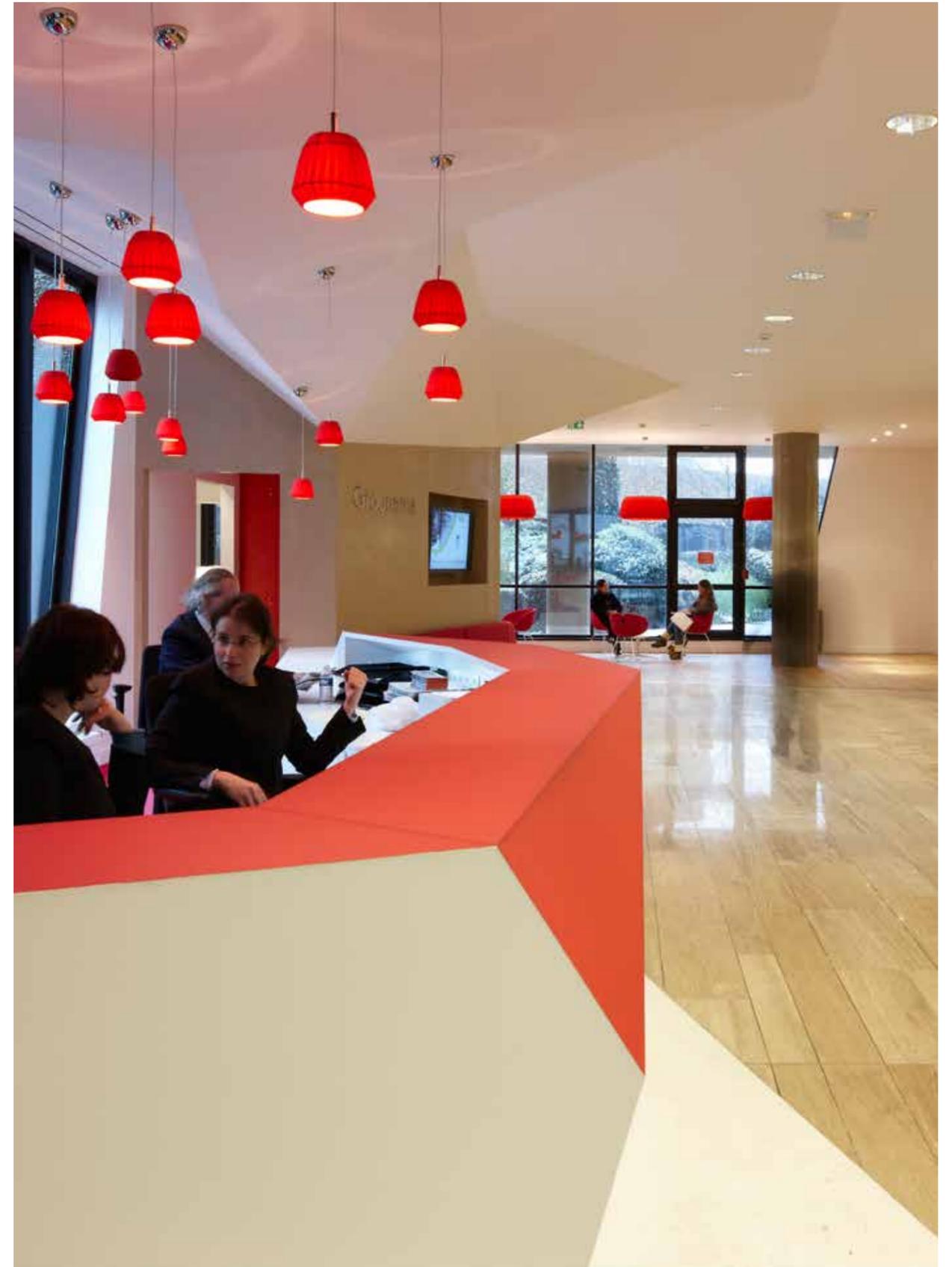


DÉTAIL DE LA BANQUE D'ACCUEIL

1. Bureau Corian® «Pure white» (6mm) sur panneau MDF (19mm) et cornières 40x40 fixées latéralement
2. Spots LED encastrés
3. Piste plexiglas coloré (6mm) sur panneau MDF (19mm)
4. Façade Corian® «Pure white» (6mm) sur panneau MDF (19mm) et ossature bois
5. Panneaux stratifiés (19mm)
6. Boîtiers d'alimentation écrans, téléphone et équipements de bureaux
7. Panneaux stratifiés (19mm)
8. Sol résine
9. Sol moquette



LA BANQUE D'ACCUEIL





Les Gournais, 93 logements

Saint-Germain-lès-Arpajon

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Les Nouveaux Constructeurs

AMÉNAGEUR

Essonne Aménagement

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

Catherine Morgoulis architecte

OASIS qualité environnementale

ANNÉE

Concours 2011

SURFACE

5000 m² SHON

BUDGET TRAVAUX

6,5 M€ HT, soit 1300 €HT/m²

PROGRAMME

27 maisons individuelles

2 immeubles totalisant 66 appartements

PARTICULARITÉS

Constructions BBC

ADRESSE

ZAC des Gournais

91180 Saint-Germain-lès-Arpajon

Le projet propose la création d'un quartier jardin défini par une véritable identité paysagère et architecturale.

Les constructions utilisent un vocabulaire architectural commun lisible grâce à leur volumétrie, aux matériaux de façade et à la cohérence d'échelle entre immeubles et maisons individuelles.

Le choix des végétaux participe également à la cohérence paysagère du projet.

Le groupement des maisons est rythmé par des sentes piétonnes qui créent une porosité entre la rue et la promenade plantée. Elles doublent l'axe directeur à l'échelle des îlots et enrichissent le site de respirations végétales.

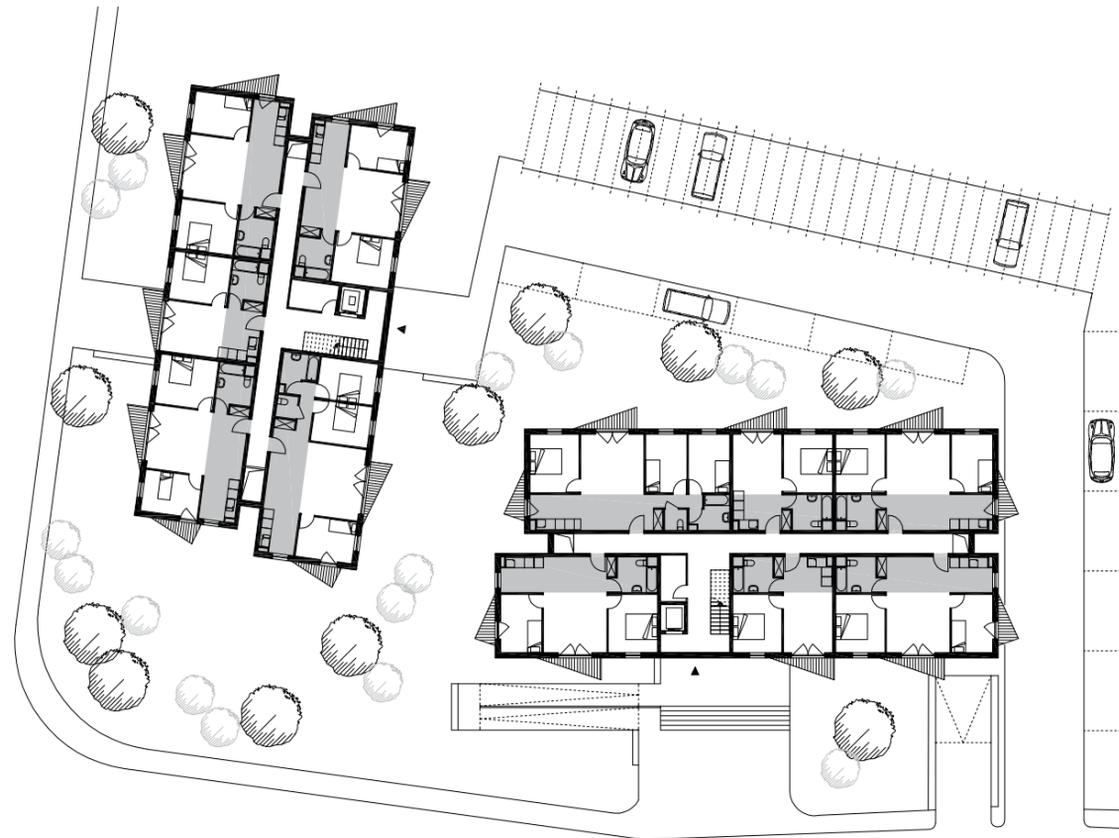
Les maisons se composent de volumes dont le glissement anime la façade et permet la création de balcons et loggias.

Ces zones de transition sont des espaces ouverts appropriables participant à l'animation du quartier.

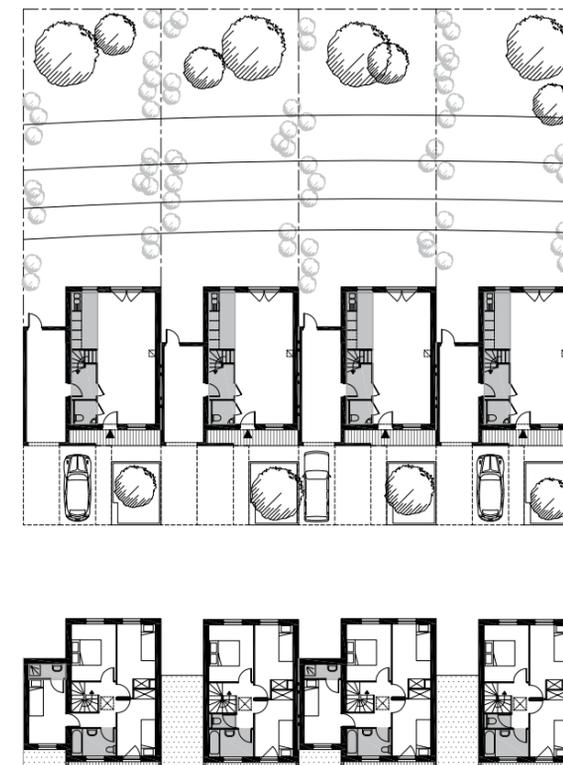
Les logements collectifs présentent également un jeu de volumes coulissant le long de la distribution, espace commun éclairé de lumière naturelle et coloré.

La qualité du logement collectif dépend aussi du soin apporté à ces espaces communs. Ils sont ici en contact visuel avec l'extérieur, tournés vers le paysage.





PLAN DES LOGEMENTS COLLECTIFS - ÉTAGE COURANT



PLANS DES MAISONS INDIVIDUELLES

Maison de la Randonnée

Saint-Jean-du-Bois

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de Communes
du Val de Sarthe

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Scheubel + Genty ARCHITECTES

TEC Bois structure

ETB Antonelli fluides

ANNÉE

Livraison 2008

SURFACE

180 m²

BUDGET TRAVAUX

126 000 €HT

PROGRAMME

Construction d'une salle polyvalente,
d'une buvette, d'un préau et de
sanitaires publics

PARTICULARITÉS

Construction HQE®
de type PASSIVHAUS

ADRESSE

Place de l'église
72430 Saint-Jean-du-Bois

Photos © Stéphane Chalmeau

Située au croisement des chemins de randonnée du Val de Sarthe, la Maison de la Randonnée est un repère clairement identifiable et un abri accessible à tous.

Entièrement réalisé en bois, le bâtiment est composé de deux systèmes structurels distincts: d'une part, le préau central et d'autre part, les « boîtes » abritant la buvette, la salle de réunion et les sanitaires.

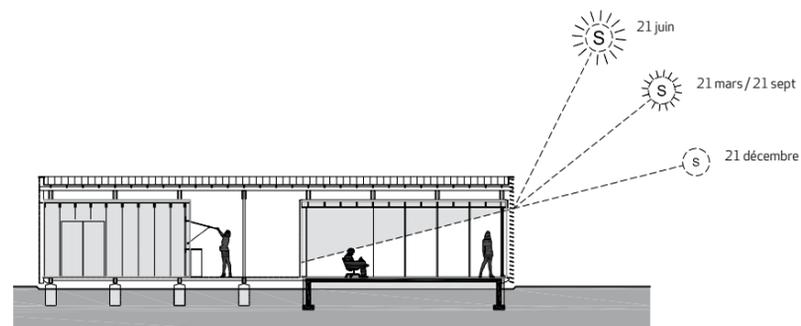
L'enveloppe bois en façade et en toiture unifie l'ensemble et offre un cadre largement ouvert sur le paysage.

La volonté de profiter d'apports thermique naturels a conditionné l'implantation de la maison. Une étude précise de l'ensoleillement a défini la position optimale des « boîtes » et le traitement spécifique de chaque façade, permettant de trouver un juste équilibre entre protection solaire et ouverture sur l'extérieur.

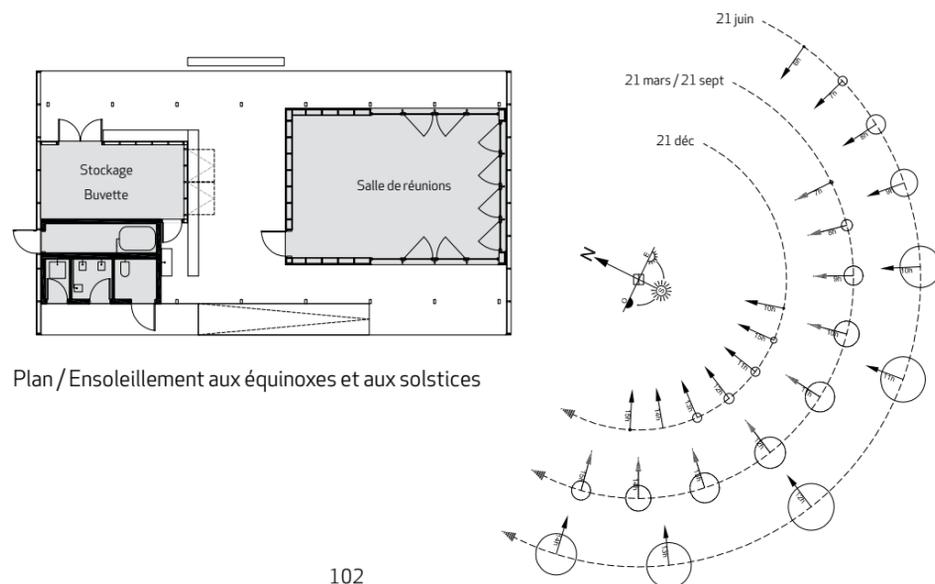
Les matériaux et leur mise en œuvre participent à la bonne gestion climatique du bâtiment et à l'économie du projet :

- un socle maçonné choisi pour son inertie thermique sous la salle de réunion ;
- un plancher bois sur longrines pour le préau et la buvette ;
- une isolation thermique de la salle de réunion uniquement ;
- des brise-soleils en bois sur la façade sud.

En complément, la ventilation naturelle de tous les locaux et la récupération des eaux de pluie pour alimenter les sanitaires, font de cette construction un projet à la fois performant et respectueux de son environnement.



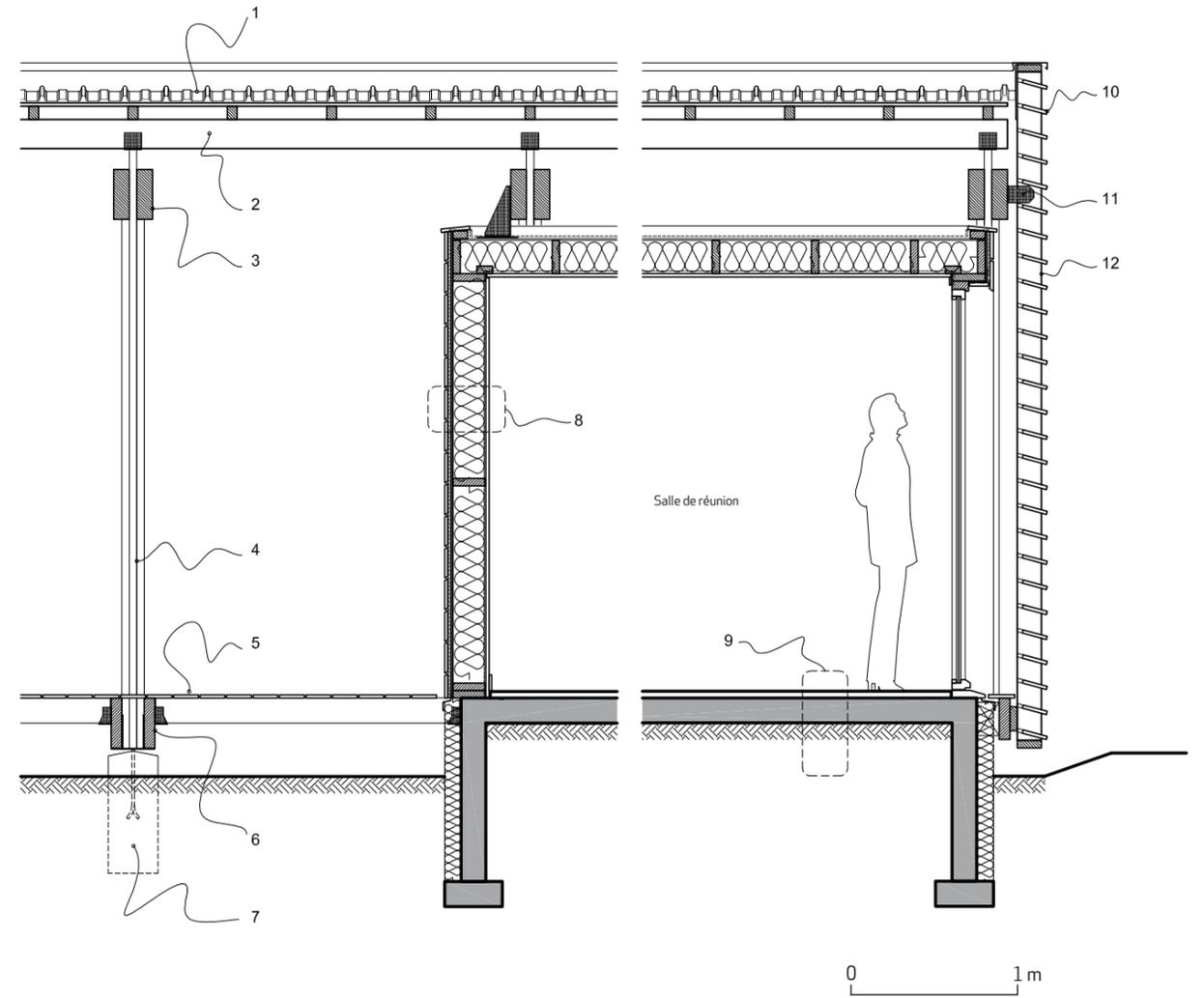
Coupe longitudinale / Ensoleillement de la façade sud



Plan / Ensoleillement aux équinoxes et aux solstices







DÉTAILS DE LA STRUCTURE BOIS ET DES BRISE-SOLEILS EN FAÇADE SUD

- | | |
|---|---|
| 1. Couverture sèche bac acier | 7. Plot de fondation du portique en béton armé |
| 2. Panne bois massif | 8. Façade double peau ventilée à ossature bois |
| 3. Entrait bois massif moisé en tête de poteau | 9. Dallage béton armé sur remblais compacté |
| 4. Poteau bois massif composé de 3 madriers | 10. Lame brise-soleil fixe en planche brute de sciage |
| 5. Plancher ajouré en planches brutes de sciage | 11. Pièce de maintien du pignon en acier galvanisé |
| 6. Poutre bois massif moisée double en pied de poteau | 12. Ossature verticale pignon bois massif |

Liste des références

Enseignement

École maternelle du Tertre

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Verrières-en-Anjou (49)
Année : 2020
Surface : 820 m²
Budget travaux : 1 150 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Réhabilitation et extension de l'école maternelle du Tertre.



Restaurant scolaire

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Rou-Marson (49)
Année : 2019
Surface : 130 m²
Budget travaux : 210 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction d'un restaurant scolaire et d'une liaison couverte avec l'école. Bâtiment passif et matériaux biosourcés.



Centre de loisirs «La Cabane»

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (37)
Année : 2019
Surface : 725 m²
Budget travaux : 1 422 420 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction d'un centre de loisirs sur la commune de Bourgueil, au cœur du vignoble. Bâtiment passif et matériaux biosourcés.



Groupe scolaire René Cassin

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Bouloire (72)
Année : 2019
Surface : 1 866 m²
Budget travaux : 1 473 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Extension de l'école élémentaire et de la cantine scolaire (bâtiment neuf) et restructuration de l'école maternelle dans le cadre du regroupement scolaire. Aménagement paysager d'un parking, des cours de récréation et des préaux.



Maison d'Assistants Maternelles

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Neuville-sur-Sarthe (72)
Année : 2018
Surface : 134 m²
Budget travaux : 144 285 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Extension d'un ancien logement réhabilité en Maison d'Assistants Maternelles



Centre de loisirs Simone Veil

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Gometz-le-Châtel (91)
Année : 2018
Surface : 650 m²
Budget travaux : 1 570 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction d'un centre de loisirs avec Relais d'Assistants Maternels, salle associative et logement de fonction. Aménagement des espaces extérieurs.



Enseignement

École Léonard de Vinci

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Neuville-sur-Sarthe (72)
Année : 2016
Surface : 1 210 m²
Budget travaux : 830 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Extension de l'école élémentaire (deux salles de classe + ateliers, une salle polyvalente), restructuration de l'école maternelle, aménagement des espaces extérieurs (préaux, porche d'entrée).



Faculté de chirurgie dentaire

Maîtrise d'ouvrage : Université Paris Descartes (75)
Année : 2015
Surface : 900 m²
Budget travaux : 125 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Remise en état de la couverture de l'amphithéâtre.



Restaurants scolaires

Maîtrise d'ouvrage : ELIOR
Année : 2015
Surface : 216 m²
Budget travaux : 603 219 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Restructuration et extension des restaurants scolaires et cuisines en délégation de Service Public pour la commune de Bussy Saint Georges.



Centre de loisirs n°2

Maîtrise d'ouvrage : SAN de Sénart en Essonne (91)
Année : Concours 2014
Surface : 1 244 m²
Budget travaux : 2 600 000 € HT

Construction du Centre de loisirs n°2 à Tigery avec insertion d'un bureau de la petite enfance, salles périscolaires indépendantes et aménagement des espaces extérieurs



Collège Henri Wallon

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Essonne (91)
Année : 2014
Surface : 5 494 m²
Budget travaux : 5 350 000 € HT
Mission : Cotraitant, mission complète loi MOP

Restructuration et extension de l'ensemble du site avec construction du restaurant scolaire et cuisine.



École des Vallées

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Voivres-lès-Le-Mans (72)
Année : 2010 (phase 1) - 2015 (phase 2)
Surface : 347 m²
Budget travaux : 470 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Extension de l'école primaire et maternelle et transformation du réseau de chauffage de l'ensemble de l'établissement. - Construction labellisée BBC.



Équipements

Mairie de Neuville-sur-Sarthe

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Neuville-sur-Sarthe (72)
Année : Chantier en cours
Surface : 345 m²
Budget travaux : 1 175 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Extension et réhabilitation de la mairie. Aménagement des espaces publics attenants. + Prolongation de la promenade en coeur de bourg reliant les différents équipements publics de la commune



Mairie de Vivy

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Vivy (49)
Année : Chantier en cours
Surface : 150 m²
Budget travaux : 389 500 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Réhabilitation et extension de la mairie existante en construction paille et bâtiment passif.



Mairie de Chevillé et salle des fêtes

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chevillé (72)
Année : Chantier en cours
Surface : 267 m²
Budget travaux : 495 900 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Réhabilitation et remise aux normes de la salle des fêtes et réhabilitation d'une ancienne grange en mairie accessible PMR.



Mairie / bibliothèque de Saint-Rémy en Mauges et accueil périscolaire

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Montrevault-sur-Èvre (49)
Année : DCE en cours
Surface : 400 m²
Budget travaux : 700 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction de deux équipements : une mairie-annexe associée à une bibliothèque avec son parvis, et un accueil périscolaire.



Pôle culturel

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Angers (49)
Année : 2020
Surface : 2 000 m²
Budget travaux : 1 592 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Reconversion de l'ancien restaurant universitaire en pôle culturel regroupant Angers Patrimoines, l'Artothèque, et les archives patrimoniales de la Ville d'Angers.



Halles Gourmandes

Maîtrise d'ouvrage : ALTER
Année : Concours 2019
Surface : 1 283 m²
Budget travaux : 2,46 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction de Halles Gourmandes, halles de marchés de producteurs locaux avec dégustation sur place.



Équipements

Camping de St Quentin

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion de la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

Année : Concours 2013
Surface : 2 582 m²
Budget travaux : 6 900 000 € HT

Réaménagement paysager du camping et construction des bâtiments d'accueil, convenance store, espace bien-être, hébergement des groupes et logement de fonction.



Jardin Albert Kahn

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général des Hauts-de-Seine (92)

Année : 2009
Surface : 50 m²
Budget travaux : 100 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Au sein du jardin Albert-Kahn, construction d'un bâtiment de stockage pour les jardiniers.



Maison de la Randonnée

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Val de Sarthe (72)

Année : 2008
Surface : 180 m²
Budget travaux : 126 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction d'une salle polyvalente, d'une buvette, d'un préau et de sanitaires publics. - Construction HQE de type PASSIV HAUS.



Tertiaire

Bâtiment d'activités

Maîtrise d'ouvrage : SADEV 94
Année : Concours 2014
Surface : 2 150 m²
Budget travaux : 1,8 M € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Construction d'un bâtiment d'activités sur la ZAC des Hautes Bornes.



Immeuble Groupama

Maîtrise d'ouvrage : Groupama SA
Année : Livré, 2011
Surface : 1 645 m²
Budget travaux : 3 450 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Restructuration lourde avec conception de mobilier pour le hall d'accueil, le restaurant d'entreprise et trois salles de conférence.

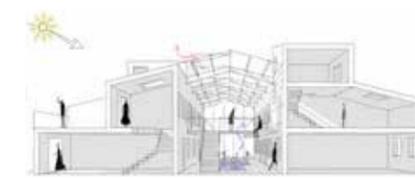


Logements

Îlot V7 à Avrillé (49)

Maîtrise d'ouvrage : Pzi - Abraham Promotion
Année : études en cours (ESQ)
Surface : 3 400 m² shab
Budget travaux : 5,5 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète

Réhabilitation d'une halle industrielle en logements collectifs et construction de 8 logement individuels.



Îlot Haffner à Angers (49)

Maîtrise d'ouvrage : Eiffage - Podeliha
Année : études en cours (PRO)
Surface : 2 825 m² shab
Budget travaux : 3,7 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète

Construction neuve de 50 logements en accession sociale.



ZAC Centre-ville à Avrillé (49)

Maîtrise d'ouvrage : Groupe GIBOIRE
Année : Concours 2020
Surface : 3 268 m²
Budget travaux : 6 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète

Construction neuve de 58 logements E+C- dans la nouvelle ZAC Centre-ville. Répartition sur 2 îlots et 3 bâtiments avec locaux d'activités en RDC et parkings en sous-sol.



Les Échats 3 à Beaucozéz (49)

Maîtrise d'ouvrage : Podeliha
Année : études en cours (Esquisse)
Surface : 2 745 m² shab
Budget travaux : 3,7 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète

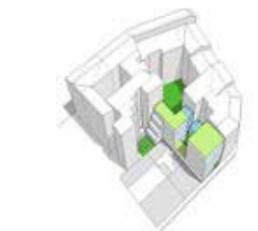
Construction neuve de 43 logements E+C- dans la ZAC des Échats. Projet participatif «Utopia» en accession sociale et location sociale.



Rue Myrha à Paris (18e)

Maîtrise d'ouvrage : Siemp
Année : Concours 2016
Surface : 621 m²
Budget travaux : 1,3 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète

Consultation restreinte pour la réalisation de huit logements sociaux et d'une crèche familiale, objectifs HQE.



Les Gournais à Saint-Germain-lès Arpajon (91)

Maîtrise d'ouvrage : Les Nouveaux Constructeurs
Année : Concours 2011
Surface : 5 000 m²
Budget travaux : 6,5 M€ HT
Mission : Mandataire, mission complète loi MOP

Concours pour la construction de 27 logements individuels et de 2 immeubles de logements collectifs. - Projet BBC.



Intérieurs

Champs de Mars

Maîtrise d'ouvrage : Privé
Année : 2013
Surface : 340 m²
Budget travaux : 1 700 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Situé au pied de la Tour Eiffel, le projet consiste à réunir et à restructurer deux appartements de 170 m² chacun. Création et conception de mobilier.



Tetrapak

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Année : 2010
Surface : 30 m²
Budget travaux : 50 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Restructuration complète d'un appartement, avec création et conception de mobilier, situé dans le 3^e arrondissement de Paris.



Rue Dosne

Maîtrise d'ouvrage : Privée
Année : 2006
Surface : 350 m²
Budget travaux : 1 500 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Restructuration complète d'un appartement triplex et création de mobilier, situé à Paris dans le 16^e arrondissement. Projet en collaboration avec Christophe Perrichon décorateur.



La Bulle KENZO

Maîtrise d'ouvrage : Kenzo Parfums
Année : 2003
Surface : 200 m²
Budget travaux : 600 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Aménagement intérieur de la boutique et des cabines de soin du spa Kenzo situé à Paris. Création de mobilier en collaboration avec Emmanuelle Duplay décoratrice.



Art contemporain

Musée des graffitis

Maîtrise d'ouvrage : Association de L'île aux Lilas
Année : 2008
Budget travaux : 31 200 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Installation d'une œuvre monumentale de l'architecte Yona Friedman, située au cœur d'un jardin partagé dans le 20^e arrondissement de Paris.



Hôpital Tenon

Maîtrise d'ouvrage : Hôpital Tenon
Année : 2006 – 2008
Surface : 300 m²
Budget travaux : 500 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Restructuration des chambres funéraires et du service de départ de l'hôpital Tenon situé à Paris. Intégration de l'œuvre de l'artiste Ann Veronica Janssens.



Sculpture mathématique

Maîtrise d'ouvrage : Institut des Hautes Études Scientifiques (IHES)
Année : 2005
Surface : 60 m² + abords du site
Budget travaux : 125 000 € HT
Mission : Mandataire, mission complète

Réalisation d'une sculpture monumentale à vocation pédagogique, œuvre de l'artiste Jessica Stockholder, avec insertion paysagère, située dans le parc de l'IHES à Bures-sur-Yvette.





Scheubel + Genty
ARCHITECTES

1, rue David d'Angers 49100 Angers
T. 02 55 98 30 67
contact@scheubelgenty.com
www.scheubelgenty.com